


25,240/A



TRAITÉ DES EAUX MINERALES D'ABBECOURT;

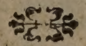
Où l'on démontre par l'Analyse & par plusieurs Experiences quelle est la nature de ces Eaux.

Où l'on fait le paralelle de ces Eaux avec celles de Forges:

Et où l'on donne l'idée la plus juste qu'on doit avoir des Eaux ferrugineuses, & du Mars.

Avec l'explication des Maladies chroniques ausquelles elles conviennent, & les observations des personnes qui ont été gueries par leur usage.

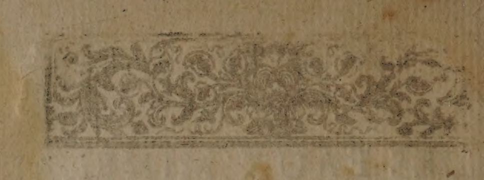
Par M. GOUTTARD, Medecin ordinaire du Roy, & de feue Madame la Dauphine.



A PARIS, rue de la Harpe, Chez LAURENT D'HOURY, Imprimeur-Libraire, vis à vis la rue S. Severin, au Saint Esprit.

MDCC XVIII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.





A MESSIRE
JEAN-BAPTISTE
DODART,
CONSEILLER D'ETAT
ORDINAIRE,
ET
PREMIER MEDECIN
DU ROY.

ONSIEUR,

L'INTENDANCE *des Eaux minerales d'Abbecourt*

m'ayant été confiée presque aussi-tôt qu'elles furent découvertes ; j'ai mis toute mon attention pendant six années que j'ai occupé la place de Medecin du Roy à Saint-Germain en Laye, dont elles sont voisines, à en étudier la nature, les qualitez, & les vertus, & à en recueillir les observations ; j'ai réuni les unes & les autres en un petit Traité que j'ai crû devoir donner au Public, pour lui faire connoître l'usage qu'il en doit faire, vous avez

bien voulu y donner votre approbation, & j'ose me flater que venant d'être choisi par votre merite pour remplir la place de premier Medecin d'un jeune Monarque, aussi précieux qu'il est à toute la France, vous trouverez bon que je vous choisisse de mon côté pour devenir le Protecteur de ce petit Ouvrage, je vous l'offre donc, MONSIEUR, *comme les premices de mes travaux, & comme une marque autentique de l'attachement*

respectueux avec lequel je ferai toujours gloire d'être,

MONSIEUR,

Vôtre tres-humble & tres-obéissant serviteur,

GOUTTARD.

PREFACE.

JE ſuis bien éloigné dans ce petit Traité, de donner aux Eaux d'Abbecourt une préference abſolue ſur toutes les Eaux froides du Royaume ; on connoît trop la bonté de certaines Sources, pour pouvoir en affoiblir la réputation. Celles de Forges ſont de ce nombre, & les excellentes qualitez de la Royale & de la Cardi-

nale les rendront toujours tres-recommendables ; mais comme les Eaux minerales ſont des ſecours que Dieu a attachez à certains Pays, plutôt qu'à d'autres, & qu'il y a toujours quelque choſe qui les rend differentes, il eſt heureux pour ceux qui ſont proches de ces Sources ſalutaires d'en profiter : c'eſt dans cet eſprit que j'ai pris le deſſein de communiquer mes idées ſur les Eaux d'Abbecourt ; l'on doit être certain, à l'égard des faits, que je

n'avancerai rien que de vrai, qui ne ſoit démontre par des experiences & par l'analyſe, appuyé par des obſervations, & qui ne ſe ſoit paſſé ſous mes yeux. Pour la theorie, mon deſſein n'eſt pas d'aſſujettir perſonne à mes ſentimens ; l'on me fera même un vrai plaiſir de me faire connoître ſi j'ai bien ou mal penſé, ne cherchant qu'à m'éclaircir en toutes choſes ; mais j'oſe aſſurer que ceux que je propoſe, m'ont ſervi de guide juſqu'aujourd'hui dans ma

pratique, & qu'ils m'y ont même réuſſi.

On trouvera peut-être dans la ſuite de cet Ouvrage que je donne trop d'avantage aux Eaux minerales par deſſus tous les autres Remedes pour les maladies chroniques, & que je les regarde comme les ſeuls ſecours de la Medecine dans ces ſortes de cas : j'avoue que l'experience heureuſe des remedes ſimples que la Nature nous donne, m'en a fait concevoir une haute idée, & que les Eaux minerales, ſoit

chaudes, ſoit froides, étant de ce nombre, on y doit avoir une grande confiance; mais je ne prétends pas pour cela en faire un remede infaillible; je ſçai même qu'il eſt des eſpeces de maladies dans leſquelles je les propoſe où elles pourroient être dangereuſes, & qu'il y en a d'autres où il faut qu'elles ſoient precedées, ſoutenues, & ſuivies de quelques remedes ſpecifiques, auſſi ne conſeillerai-je jamais à perſonne de prendre des Eaux minerales que

par l'avis d'un sage & sçavant Medecin qui en connoisse la nature, & qui ait fait la distinction des especes de maladies, des temperamens, & des âges ausquels elles conviennent.

L'on doit au feu sieur de Ferragus, Medecin de l'Abbaye de Poissy, la découverte qu'il fît de ces Eaux en 1708. Il m'en communiqua quelques experiences en 1709, qui nous obligerent tous deux d'en faire l'Analyse, dont nous rendîmes compte à M. Fagon, pre-

mier Medecin de Louis XIV. lequel ſur notre rapport jugea qu'elles ne pouvoient être que bonnes, & qu'il en falloit continuer les experiences chacun de notre côté; comme elles furent faites en partie ſous ſes yeux, cela l'obligea de leur donner ſa protection; & aprés s'être aſſuré de leur bonté, il les ordonna lui-même à differentes perſonnes de la Cour, avec un heureux ſuccès. Ainſi depuis ſept ans ces Eaux ſont devenues pour tout le monde une Piſçine ſa-

lutaire ; leur réputation s'eſt tellement augmentée par le nombre des cures ſingulieres qu'elles ont operées, qu'il n'y a point d'années que je n'aye été ſollicité d'en donner un Traité au Public ; je dirai même à leur avantage, & à ma ſatisfaction particuliere, qu'en ayant bû tous les ans depuis ce tems-là, je leur dois la ſanté dont je jouis preſentement.

Au reſte comme je ne ſuis pas le ſeul qui ait écrit ſur les Eaux froides, peut-être ne dirai-je rien

de nouveau, mais du moins je ferai en ſorte d'éclaircir cette matiere à fond, en me renfermant neanmoins dans les bornes convenables à mon ſujet, & dans ce qui pourra ſervir d'inſtruction à ceux qui ne connoiſſent pas ces Eaux.

Pour cela je diviſe ce petit Traité en cinq Chapitres : Dans le premier je décris le terroir, ou la ſituation de la Fontaine.

Dans le ſecond je fais l'Analyſe des Eaux, & des mineraux qui y dominent.

Dans le troisiéme j'établis mon sentiment sur ce qu'elles contiennent, je veux dire les principes dont je déduits leurs proprietez en general.

Dans le quatriéme je fais le détail de leurs effets confirmez par plusieurs observations à chaque Article.

Et dans le cinquiéme je parle du tems, des précautions, & des préparations necessaires avant, pendant, & aprés les Eaux.

APPROBATION

De Messire JEAN-BAPTISTE DODART, *Conseiller d'Etat ordinaire, & Premier Medecin de Sa Majesté.*

POur user avec methode des Eaux minerales, il faut en connoître la nature, & le rapport qu'elles ont avec les maladies pour lesquelles on les employe. C'est à quoi M. Gouttard s'est attaché dans le Traité qu'il nous donne des Eaux d'Abbecourt : il expose avec érudition & netteté la cause des maladies soumises à ces Eaux, par le systême fameux de l'action réciproque des liqueurs & des parties solides & fibreuses ; il applique ce grand principe à des observations souvent réiterées, faites avec exactitude, avec fidelité & avec succès. L'on trouvera dans ce Livre l'analyse de ces Eaux dévelopée par des Recherches curieuses ; les principes essentiels

du mars qu'elles resserrent dans leur sein, bien reconnus, & même les parties intergrantes de ce metail qu'elles entraînent avec elles. L'on voit comme ces Eaux en s'insinuant par leur fluidité, divisent les viscositez du sang par leur sel fixe & par leurs atomes métalliques, & communique au sang & à la lymphe leur sel volatil, qui s'unit avec les parties sulphureuses du sang, pour entretenir la fluidité si necessaire à la santé : les conduits devenus plus libres, donnent passage aux liqueurs & aux esprits, les fibres s'amolissent & reprennent leur ressort, dégagées des parties heterogenes qui les tenoient en sujettion. ; & par tous ces moyens la nature rentre dans tous ses droits. Enfin comme les Eaux d'Abbecourt ont un très-grand rapport avec une infinité de sources qui ont les mêmes principes & produisent les mêmes effets, on peut tirer de cet Ouvrage une instruction d'autant plus utile pour les mettre en œuvre, que l'Auteur a eu soin de prévenir les inconveniens, & marquer les écueils

que l'on peut rencontrrer lorſque l'on les donne indiſcretement & en empyrique. C'eſt mon avis. Donné à Paris ce 8 de Mai 1718.

DODART.

APPROBATION
De M. Herment, Conſeiller-Medecin ordinaire du Roy, Docteur-Regent, ancien Profeſſeur des Ecoles de Medecine en l'Univerſité de Paris.

J'Ay lû par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, ce *Traité des Eaux minerales d'Abbecourt*, dont l'Auteur a fait l'Analyſe avec beaucoup d'attention, en démontrant par pluſieurs experiences la nature de ces Eaux, auſquelles il attribue la vertu de guerir pluſieurs Maladies chroniques, qu'il explique avec érudition, par des principes appuyez de frequentes obſervations ; ainſi l'impreſſion n'en peut être qu'utile au Public. Fait à Paris ce 30 May 1718.

HERMENT.

Approbation de M. Boudin, Conſeiller d'Etat, premier Medecin de feu Monſeigneur, & de feue Madame la Dauphine, Medecin ordinaire du Roy, Docteur-Regent, & ancien Doyen de la Faculté de Medecine de Paris.

J'Ay lû avec beaucoup de ſatisfaction le *Traité des Eaux minerales d'Abbecourt*, compoſé par M. Gouttard, Medecin ordinaire de feue Madame la Dauphine. Le Syſtême qu'il établit ſur les vertus de ces Eaux, eſt fondé ſur l'Analyſe exacte qu'il en a faite, & répond parfaitement aux exemples qu'il cite des Malades à qui il en a fait prendre, & dont la plûpart en ſont revenus gueris. En un mot on peut dire que tout eſt bon dans ce Traité : les raiſonnemens y ſont ſolides, les obſervations utiles, & fondées ſur un grand nombre d'experiences ; le ſtile en eſt pur & éloquent, & il eſt

tres digne d'être donné au Public.
A Paris ce 15 Juin 1718.

BOUDIN.

Approbation de M. Fermelhuyis, Docteur-Regent en Medecine de l'Université de Paris.

JE soussigné Docteur-Regent en Medecine de l'Université de Paris, certifie avoir lû le Traité que M. Gouttard, Medecin ordinaire du Roy, & de feue Mad^e la Dauphine, a fait des nouvelles *Eaux ferrugineuses de l'Abbaye d'Abbecourt*, dans lequel il a suivi la veritable route que l'on doit tenir pour découvrir tout ce qui peut être utile dans ces sortes de remedes, & les mysteres les plus profonds que la Nature y peut renfermer, en les éprouvant par les differens changemens qui leur peuvent arriver à l'occasion des mélanges que l'on en peut faire avec plusieurs matieres, qui nous en découvrent les actions differentes qu'elles peuvent operer en nous, &

non par une Analyſe chymique, par le moyen de laquelle on réproduit plutôt de nouveaux mixtes, qu'on ne ſepare les parties compoſantes de celui que l'on veut reconnoître. Il a encore appuyé cette premiere recherche par un nombre prodigieux d'experiences qui y répondent, & qui la juſtifient, ce qui nous donne toute la ſecurité que l'on peut avoir daus l'uſage de ce remede. Fait à Paris ce 18 Avril 1718.

J. F. FERMELHUYS.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre ; A nos amez & féaux Conseillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maistres des Requestes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevost de Paris, Baillifs, Senechaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT : Notre bien amé LAURENT D'HOURY, Imprimeur-Libraire à Paris, Nous ayant fait supplier de lui accorder nos Lettres de Permission pour l'impression d'un Livre intitulé, *Traité des Eaux minerales d'Abbecourt* ; Nous avons permis & permettons par ces Presentes audit D'HOURY, d'imprimer ou faire imprimer ledit Livre en telle forme, marge, caractere, & autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & debiter par tout notre Royaume pendant le tems de *quatre années* consecutives, à compter du jour de la

datte desdites Presentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs-Libraires, & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance ; à la charge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & ce dans trois mois de la datte d'icelles : que l'impression dudit Livre sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & en beaux caracteres, conformément aux Reglemens de la Librairie : Et qu'avant que de l'exposer en vente, le Manuscrit ou Imprimé qui aura servi de copie pour l'impression dudit Livre, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre trescher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le Sieur d'Argenson; & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans

dans celle de notre tres-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le ſieur d'Argenſon ; le tout à peine de nullité des Preſentes. Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Expoſant ou ſes Ayans-cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement : Voulons qu'à la copie deſdites Preſentes, qui ſera imprimée au commencement ou à la fin dudit Livre, foy ſoit ajoutée comme à l'Original : Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent de faire pour l'execution d'icelles tous Actes requis & neceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires ; Car tel eſt noſtre plaiſir. Donné à Paris le ſeiziéme jour du mois de Juin, l'an de grace mil ſept cens dix-huit, & de notre Regne le troiſiéme

Par le Roy en ſon Conſeil.

DE SAINT-HILAIRE.

Registré sur le Registre IV. *de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page* 329. *N°.* 352. *conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arrêt du Conseil du* 13 *Août* 1703. *A Paris le premier Juillet* 1718.

Signé,

DELAULNE, Syndic.





TABLE

Des Chapitres & Articles de ce Traité.

Fin de la Table.

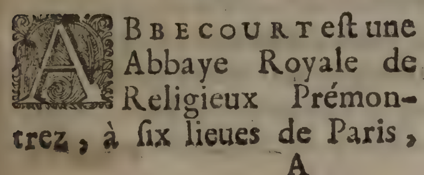




TRAITÉ DES EAUX MINERALES D'ABBECOURT.

CHAPITRE I.

Description de la situation de la Fontaine.



ABBECOURT est une Abbaye Royale de Religieux Prémontrez, à six lieues de Paris,

deux de Saint-Germain en Laye, & une de Poiſſy, dans le fond d'une petite vallée, dont tous les côteaux qui l'environnent ſont garnis de Bois ; on y aborde par le village qu'on nomme Orgeval, à une portée de mouſquet de l'Abbaye. Cette Maiſon eſt fort ancienne, & voiſine d'une autre Abbaye Royale du même Ordre qu'on nomme Joyenval, où l'on dit par tradition que l'Ecu ſemé de fleurs de lys, & l'Etandart de l'Oriflame furent dépoſez par un Ange entre les mains d'un bon Hermite, après la converſion de Clovis.

Cette Abbaye eſt gouvernée par un Abbé Regulier, dont la maiſon Abbatiale eſt bâtie à la moderne, & fait

par la cour par où l'on entre, une fort belle perſpective : il y a d'ailleurs dans le jardin une allée d'arbres en berceau, qui eſt une des plus belles promenades qui ſe puiſſe voir.

On trouve la ſource minerale à l'entrée de la premiere porte à gauche de l'Abbaye, qui ſort de la tête d'un marais, au bas d'un pré tenant à ladite Abbaye.

Cette ſource coule du midi, ayant tout le jour l'expoſition du Soleil qui en diſſipe les vapeurs groſſieres : ſa ſortie regarde le Nord, & elle donne environ ſept ou huit lignes d'eau.

Au mois d'Avril & Mai de l'année 1713. le Roi a fait rétablir cette fontaine minerale à la ſollicitation de M. Fa-

gon, ſous les ordres de M. le Duc d'Antin Surintendant de ſes Bâtimens, & par les ſoins de M. de Ruzé Contrôleur des mêmes Bâtimens à Saint-Germain.

On y a fait une ſalle carrée de quatorze pieds de haut & de dix-huit pieds de vuide, où l'on deſcend par treize dégrez de pierre de taille, au milieu de laquelle eſt le baſſin de la fontaine, auſſi de pierre de taille, de trois pieds de long & de deux de large, de la profondeur de dix poulces, dont il y en a neuf d'eau, & un pour l'engrenure de la conduite par où l'eau s'écoule. Il y a dans le fond du baſſin une ſoupape pour en vuider l'eau toutes les fois qu'on veut nettoyer la fontaine,

dont le fond eſt auſſi de pierre de taille, percé de deux trous pour donner à la ſource qui pouſſe de pic à fond, ſa ſortie facile.

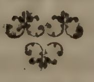
Quoique le terrain entre la fontaine & l'Abbaye ne ſoit pas fort étendu, on n'a pas laiſſé d'y planter des arbres en quinconche, qui dans quelques années feront un grand ornement & un couvert gracieux pour la promenade des perſonnes qui prendront les Eaux à la fontaine, proche de laquelle il y a un petit bois, où les buveurs pourront librement rendre leurs eaux.

Selon toutes les apparences cette ſource avoit été autrefois en réputation, & avoit eu un baſſin qui avoit été dé-

truit, parce qu'avant que de faire celui qu'on vient de décrire, l'eau perçoit à travers un vieux mur de pierres liées ensemble & culbutées les unes sur les autres, qui faisoient élever la source à six pieds de hauteur plus qu'elle n'est presentement ; ce qui nous donna occasion au sieur de Ferragus & à moi, après avoir fait démolir cette vieille muraille, d'examiner le fond de la source, & les terres à travers lesquelles l'Eau passoit, que nous trouvâmes de trois sortes : l'une grise, l'autre roussâtre, & une troisiéme fort noire, limoneuse & graisseuse, qui paroissoit être de la terre de mine de fer, dont l'odeur étoit sulphureuse, & le goût de vraye rouille de fer ;

laquelle étant ſechée paroiſſoit toute brillante par quantité de petites pailletes metalliques de fer qui s'échapent de la mine, & que l'Eau charie avec elle, outre le ſable blanc qu'elle jette à ſa ſortie.

Les pierres du baſſin & celles du foſſé par où coule cette Eau, ſont rouſſâtres, chargées d'une rouille ferrugineuſe, & parſemées des mêmes paillettes metalliques brillantes dont on vient de parler.



CHAPITRE II.

De l'analyſe des Eaux, boues & mineraux qui y dominent.

QUi dit Eaux minerales, dit des Eaux empreintes & chargées des parties eſſentielles ou integrantes des mineraux ou metaux à travers leſquels elles ont penetré, qui non ſeulement en conſtituent la nature differente, mais encore les rendent capables de bons ou de mauvais effets, ſelon la bonne ou mauvaiſe qualité des métaux ou mineraux qu'elles ont entraîné avec elles.

On ne peut douter de quelle conſequence il eſt d'en fai-

re l'analyſe, puiſque c'eſt la ſeule voye de connoître les principes qu'elles contiennent, de s'aſſurer de leur nature, & de rendre raiſon de leurs effets.

Ce fut le chemin que nous ſuivîmes d'abord le feu ſieur de Ferragus & moi, nous n'obmîmes rien pour parvenir à cette connoiſſance, & pour réuſſir dans ce projet : nous examinames avant la conſtruction de la fontaine, non ſeulement les terres, ſable & tout ce qui environnoit la fontaine, ou qu'elle charioit, mais encore l'Eau minerale en elle-même.

La premiere choſe qui ſe preſenta à nos yeux en abordant à la fontaine, ce fut une pellicule graiſſeuſe qui ſurna-

ge à la ſurface de l'Eau, comme une huile ou graiſſe limoneuſe de couleur de gorge de pigeon changeante, qui s'étant attachée au bout d'une canne que nous plongeames dans l'eau, donna une couleur dorée fort reſplandiſſante.

Nous goûtâmes enſuite cette Eau, que nous trouvâmes froide, fort claire & limpide, ſon odeur étoit un peu ſulphureuſe, & ſon goût d'une parfaite ſaveur de fer rouillé.

Après ces premiers examens, nous fimes ſur cette Eau les experiences ſuivantes.

I. EXPERIENCE.

La feuille de chêne legerement meurtrie avec les doigts,

trempée dans une verrée de cette Eau, lui donna la couleur d'un brun violet foncé : l'écorce du jeune chêne en fit de même.

II. EXPERIENCE.

Elle ne fit rougir aucunement la teinture de tournesol.

III. EXPERIENCE.

La poudre de noix de galles lui donna la couleur d'un rouge pourpré clair.

IV. EXPERIENCE.

L'huile de tartre par défaillance jettée par-dessus la teinture susdite de noix de

galles, l'obſcurcit d'abord, & la rendit plus brune.

V. EXPERIENCE.

L'eſprit de vitriol mis enſuite par-deſſus le précedent mélange, après ſon efferveſcence avec l'alkali du tartre, redonna à l'Eau ſa premiere limpidité depuis le milieu du verre juſqu'au fond, formant un iris agreable depuis l'autre moitié du verre juſqu'en haut.

VI. EXPERIENCE.

Après avoir derechef mis de nouvelle huile de tartre, cette Eau reprit ſa premiere teinture pourprée qu'elle

avoit reçûe de la noix de galles.

VII. EXPERIENCE.

Elle changea en un parfait verd de pré le ſyrop violat.

VIII. EXPERIENCE.

Ayant jetté enſuite ſur cette teinture de l'eſprit de vitriol, la couleur verte ſe changea en un beau rouge clair, faiſant l'iris en même tems.

IX. EXPERIENCE.

Et ayant mêlé ſur cette derniere teinture de l'huile de tartre, il s'enſuivit une efferveſcence, & la couleur verte du ſyrop ſe rétablit.

X. EXPERIENCE.

On n'obſerva aucune effer-veſcence ſenſible avec l'eſprit de vitriol jetté ſur cette Eau.

XI. EXPERIENCE.

On n'en obſerva point non plus par le mélange de l'huile de tartre, quoiqu'il s'y produiſît au fond du verre une nuée ſubtile qui ſe diſſipa en peu de tems.

XII. EXPERIENCE.

Elle blanchit comme du lait la diſſolution du ſublimé corroſif.

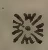
Quelques jours après ces experiences nous diſtillâmes

au feu de ſable deux pintes & demie de cette Eau dans un alembic de verre bien luté avec ſon recipient. Elle étoit nouvellement tranſportée. Ce qui paſſa le premier ne ſe trouva point different de ce qui ſuivit, & nous ne reconnûmes dans le premier verre qu'une eau commune, tant au goût qui étoit douceâtre, qu'aux experiences des couleurs précedentes qui n'ont point paru dans l'Eau diſtillée : ce qui reſtoit dans la cucurbite de l'alembic, ayant été mis dans une terrine de grez à évaporer à feu lent, nous obſervâmes qu'il ſe faiſoit ſur la ſurface de l'eau pendant l'évaporation une croute blanche ſaline en forme de terre feuillée, qui s'at-

tachoit en partie aux côtez de la terrine ; & après l'évaporation finie, nous trouvâmes au fond une résidence terrestre jaunâtre, au poids de vingt-quatre grains, mêlée de parties blanches & crystalines, dont le goût nous parut d'un sel salé, tenant un peu plus de l'âcre & de l'amer alkalin. Nous séparâmes ensuite le sel de cette matiere terrestre par la dissolution dans l'eau commune, par filtration, & son évaporation à feu lent de cendres, de vingt-quatre grains de matiere, il y en eut seize de terre roussâtre, & huit grains d'un sel blanc un peu obscur, qui fermenta avec l'esprit de vitriol d'une maniere à exciter une forte ébullition, & une chaleur

leur au vaſe qui le contenoit ; n'en ayant au contraire produit aucune avec l'huile de tartre, ce qui nous a donné lieu de le croire plûtôt de la famille de nitre, que d'un autre ſel ; d'autant plus que le nitre eſt le ſeul ſel univerſel qui s'accommode avec toute ſorte de mineraux & de metaux, ce que ne ſont pas les autres eſpeces de ſels, qui ont leurs amours particulieres.

Nous avons traité de même, c'eſt-à-dire par diſſolution, filtration & évaporation la terre minerale, qui par ſon odeur & ſon goût nous a paru ferrugineuſe.



CHAPITRE III.

De la nature & des proprietez en general de ces Eaux.

APrès une analyſe auſſi exacte, & des experiences auſſi ſuivies que celles que je viens de rapporter des Eaux froides d'Abbecourt, tant de l'Eau en elle-même, que de tout ce qu'elle a pouſſé hors de ſa ſource, je me ſuis déterminé à conclure qu'elle eſt purement & veritablement ferrugineuſe, & qu'elle contient les mêmes principes du fer que la Cardinale & la Royale de Forges, avec deux differences très eſſentielles à remarquer

la premiere eſt qu'elle eſt moins forte que la Cardinale, & qu'elle l'eſt plus que la Royale ; & la ſeconde, que le le ſel des Eaux d'Abbecourt eſt d'une nature alkaline, & que celui des Eaux de Forges tient plus du ſel ſalé. J'ai tiré la preuve de ces deux faits par l'évaporation & par les experiences que j'en ai faites, & il ſera facile à tout le monde, comme à moi, de ſe convaincre que la Cardinale abonde plus que nos Eaux en principes fixes, mais qu'elles en contiennent plus que la Royale ; puiſque par l'analyſe précedente nous avons trouvée dans cinq livres de ſon Eau diſtillée, vingt-quatre grains tant de terre que de ſel alkali, & qu'une pareille quantité de

la Royale diſtillée de même, n'a laiſſé dans ſa réſidence que ſix grains de l'un & de l'autre: ce qui me donne lieu d'aſſurer qu'elle tient le milieu entre l'une & l'autre de ces ſources, & qu'elle a plus de rapport pour le volatil avec la Cardinale, & pour le fixe avec la Royale, comme je l'expliquerai ci-après. La preuve du ſecond fait eſt que le ſyrop violat ne change point de couleur avec le mélange des Eaux de Forges, & que les nôtres le convertiſſent en un beau verd de pré, comme font les vrays nitres & le ſel ſulphuré fixe des plantes. Ainſi l'on ne doit point être ſurpris ſi dans la ſuite je parlerai tant de leur ſoupleſſe & de leur legereté au-deſſus de

la Royale, & si je dis que dans les temperamens délicats où les oscillations * se troublent aisément, elles sont préferables à celles de cette source par la qualité du sel & du souphre volatil abondant dont elles sont chargées, qui les rend beaucoup moins dures, & d'une saveur, quoiqu'austere avec astriction, beaucoup moins sensible que n'est l'Eau de la Royale.

Paralelle des Eaux.

Pour éclaircir le parallele que je fais de ces Eaux avec celles de Forges, il me paroît inutile ici d'expliquer com-

* Oscillations sont les mouvemens de concorde qui se font entre les solides & les liquides.

ment ces Eaux deviennent minerales. L'Auteur du nouveau ſyſtême des Eaux de Forges en a donné des idées très juſtes & très ſçavantes ; & quiconque ſera inſtruit comme il doit être, de la nature des diſſolvans, n'aura pas de peine à ſe perſuader que pour que l'Eau puiſſe pénetrer & diviſer d'une maniere intrinſeque une mine de fer, & en extraire tous les principes des ſubſtances qui la compoſent, & devenir parfaitement ferrugineuſe, il faut qu'elle ne ſoit pas ſimplement empreinte du ſel hermetique de la terre, ou comme le dit Vanhelmont, de l'acide volatil central, parce qu'il ne ſe feroit qu'une ſimple diſſolution des parties integrantes du fer,

& c'eſt ce qui arrive dans certaines Eaux ferrées : mais il faut que cet acide ſoit uni avec un ſel alkali ſulphuré & volatiliſé par la fermentation, & pour lors l'Eau animée de ce veritable diſſolvant, trouvant la matiere de la mine molle, ſpongieuſe & onctueuſe, la pénetre, en diviſe les globules ſulphurez, le ſel & la terre, les volatiliſe, s'unit avec eux & s'en charge.

C'eſt ainſi que nos Eaux devenues veritablement & parfaitement ferrugineuſes, renferment dans leur ſein trois principes intimement dévelopez, qui en font toute la vertu & les proprietez : ſçavoir une partie ſulphurée-ſpiritueuſe, & deux autres fixes, qui ſont le ſel & la terre

minerale, qui par cet heureux assemblage autant inimitable à l'art que difficile à déveloper, font un composé doué de tous les principes des Chymistes, qui me servira à rendre raison de tous leurs phenomenes & des experiences cy-devant rapportées.

En effet, cette huile ou graisse limoneuse qui surnage à la surface de cette Eau, de couleur de gorge de pigeon changeante, n'est autre chose que le souphre du mars volatilisé, qui frape l'odorat par quelques atomes sulphurez qui en exhalent, & lui donnent cet odeur sulphureuse qu'on lui remarque, semblable en cela à la Cardinale de Forges, qui porte seule sur sa surface cette même pellicule

graisseuse

graiſſeuſe qu'on voit s'échaper aiſément dans leur tranſport, & qui par conſequent n'eſt qu'un ſouphre volatile uni avec quelque petite portion de terre extrêmement diviſée, dont la deſunion ſe fait auſſi-tôt que les eſprits s'en diſſipent.

On voit par là le rapport parfait que nos Eaux ont pour le volâtil avec la Cardinale, & qu'elles abondent comme elle en un ſouphre martial fort dévelopé, dont il eſt aiſé de comprendre qu'elles tirent cette legereté & cette ſoupleſſe que j'ai avancé qu'elles avoient au-deſſus de la Royale, par le mouvement libre qu'il conſerve dans le corps de l'Eau, dont les particules déja fléxibles & plian-

tes, aiſées à ſe mettre en mouvement, ſont déterminées à pénetrer plus facilement le ſel & la terre minerales dans leſquels elles s'inſinuent, dont il réſulte une union intime les uns avec les autres, & par conſequent la legereté & la ſoupleſſe dont nous venons de parler.

On ne peut pas nier non plus le rapport particulier de nos Eaux avec la Royale dans leurs principes fixes. On n'a pour cela qu'à examiner les teintures qu'elles tirent avec les differens mélanges cy-deſſus rapportez, on les trouvera preſque ſemblables, auſſi bien que cette ſaveur auſtere avec aſtriction qu'ont toutes les Eaux ferrugineuſes, qui ne dépend que du ſel fixe & de la

terre martiale intimement unie avec la partie sulphurée, n'y ayant que ces deux principes qui puissent ébranler les fibres nerveuses de la langue: or cette saveur est moins sensible dans nos Eaux que dans la Royale, & on ne la doit qu'à l'abondance du souphre martial qui en procure l'adoucissement, puisque d'ailleurs il a été démontré qn'elle est plus chargée de ces mêmes principes que celle de cette source. Ainsi voilà la preuve parfaite de sa superiorité pardessus la Royale, & ce qui justifie qu'elle tient le milieu entre l'eau de cette source & la Cardinale.

Comme le goût ferrugineux se perd dans nos Eaux, de même que dans celles de

Forges, quand on les garde quelques jours, quoique bien bouchées, cela a fait croire à bien des gens que c'étoit dans le volatil qu'il résidoit, & non pas dans le fixe; mais si cela étoit, les Eaux que nous avons distillées en sortant de la fontaine n'auroient-elles pas gardé cette saveur après leur distillation, ou du moins n'en auroient-elles pas retenu quelque legere impression, ce qui est absolument contraire à l'experience, puisqu'à quelque feu doux qu'on les mette, elles sortent insipides. On convient que ce n'est qu'à la suite de l'évaporation des parties spiritueuses que se perd la saveur des Eaux ferrugineuses: mais qu'en conclure autre chose, sinon qu'elles sont ne-

ceſſaires dans les Eaux fraîches & coulantes pour entretenir l'union des deux autres principes, qui dès qu'ils ceſſent d'être ſoûtenus par leur préſence & par leur mouvement libre dans le corps de l'Eau, ſe précipitent par leur propre poids ; de maniere que ce même corps d'eau ainſi dépourvû, ne fait plus d'ébranlement ſur la langue.

C'eſt auſſi de ces trois principes ſi étroitement unis & dévelopez dans nos Eaux, que dépendent les differentes couleurs que nous avons tirées avec la noix de Galles, la feuille de chêne briſée dans les doigts, le ſyrop violat, & les differens mélanges rapportez dans le chapitre précedent.

Tout le monde ſçait que les couleurs ne ſont que des modifications de lumiere differemment réfléchie ; & ſi quelqu'un en doutoit, les teintures qui ſe tirent tous les jours d'un ou de pluſieurs mixtes par l'action des ſels ſur les ſouphres qu'ils contiennent, en feroient des preuves inconteſtables : non pas que les ſels ſoient le principe des teintures, ce ſeroit peu connoître la nature des mixtes d'en parler ainſi ; elles ne dépendent toutes que des ſouphres qui entrent dans leur compoſition. Mais les ſels en ouvrant & écartant les parties les plus ſerrées du corps dans leſquels ils s'inſinuent, donnent occaſion aux ſouphres qu'ils contiennent de

s'en dégager, &-de faire ſortir la teinture qui y eſt renfermée; ce qui ne ſe peut faire ſans que les ſuperficies des corps ſur leſquels la lumiere tombe, changeant de configuration, il n'en réſulte differentes réflections ou refractions de lumiere qui nous rapportent les couleurs de rouge, de verd, de pourpre, de violet, de jaune & de noir que nous voyons journellement ſe former par le mélange d'un ou de pluſieurs ſouphres enſemble avec des ſels de differente nature, & c'eſt de cette maniere qu'on doit expliquer la teinture de rouge-pourpre que nos Eaux chargées de leurs principes tirent de la noix de galles, dans laquelle réſide un ſel alumineux

mêlé avec un peu de ſel armoniac & beaucoup de ſouphre, ſur leſquels néanmoins l'acide domine; de violet dans les feuilles de chêne, parce que les ſels y ſont moins éxaltez que dans la noix de galles, & plus enveloppez; de verd de pré dans le ſyrop violat qui renferme beaucoup de flegme, chargé d'une portion très conſiderable de ſel volatil concret, d'aſſez de fixe lixiviel & de beaucoup d'huile; & enfin de blanc par leur mélange avec le ſublimé corroſif, par l'action des ſels corroſifs.

Après cela doit-on être ſurpris ſi nos Eaux, remplies comme elles ſont d'un ſel alkali intimement uni avec la terre martiale, & une partie

ſulphurée volatile, remontant dans l'eſtomac, & les premieres voyes des humeurs vitrioliques, ou autres de même nature, teignent les excremens de noir.

Ce ſont les experiences ſur leſquelles toute l'Antiquité s'eſt fondée, pour dire que les Eaux ferugineuſes étoient vitriolées, c'eſt-à-dire, chargées de ſels & eſprits acides; mais ſi cela étoit, ne trouveroit-on pas le vitriol dans les principes fixes ou volatils des Eaux? ne cailleroient-elles pas le lait, quand on les mêle enſemble? ſi c'étoit aux eſprits vitrioliques qu'on doit la couleur pourprée de la noix de galles, & la noirceur des excremens, les mêmes eſprits n'agiroient-ils pas de

même ſur le ſyrop violat, en le faiſant rougir comme font tous les acides, au lieu de le rendre verd ? Ne voit-on pas avec plaiſir l'eau reprendre au contraire ſa premiere limpidité par l'eſprit de vitriol, quand on le jette ſur la teinture pourprée de la noix de galles ; le ſyrop violat change deux fois de couleur, c'eſt-à-dire, rougir par le mélange de l'acide du vitriol, & reverdir par l'huile de tartre ? ce ſont des faits qu'il me paroît difficile à attaquer, & qui prouvent que nos Eaux ne ſont point animées de cet eſprit vitriolique, tant vanté dans les Livres ; & que les Medecins qui ont parlé des Eaux ferrugineuſes, ſe ſont contentez de rapporter les

autoritez de ceux qui les ont precedez, ſans en faire l'analyſe & l'examen qu'ils doivent au Public, & ſur des préjugez qu'il eſt aiſé de détruire.

Le fer, dit-on, eſt un corps métallique composé de trois principes, ſçavoir, de vitriol, de ſouphre, & de terre. Y a-t-il quelqu'un aſſez temeraire pour aſſurer au Public, qu'il y a vû ces trois principes ſeparez diſtinctement les uns des autres ; qu'il ait tiré un ſel de ce metal reconnu pour vitriolique? au contraire tous les Chymiſtes ne convien-dront-ils pas de bonne foi, que quoique ce metal ſoit facile à penetrer & à diſſoudre par toutes les préparations qu'on a inventées ; cependant le ſouphre, le ſel & la terre, tout

mal digerez, & mal unis qu'ils y ſont, & qui le compoſent, ne peuvent être diviſez par aucun artifice que ce ſoit ; qu'ils ſe trouvent tous enſemble dans chacune des parties de ſa ſubſtance, & ce qu'on appelle ſel de Mars, n'eſt autre choſe qu'une diſſolution, & corporification de ce métal avec les differens diſſolvans dont on ſe ſert pour le faire, & non pas un veritable ſel diſtinct, d'où il réſulte qu'il faut quelque choſe de plus qu'un acide, pour faire une diſſolution radicale de ce métal, qui étant rempli de parties ſulphureuſes, liées avec les autres principes métalliques, demande un menſtrue convenable aux globules ſulphurées qui y ſont contenues, ſans quoi il n'y

auroit point de proportion entre le diſſolvant, & le corps diſſoluble; c'eſt donc avec juſtice que nous avons adopté le ſentiment de l'Auteur du nouveau Syſtême des Eaux de Forges, en établiſſant avec lui pour diſſolvant de la mine de fer, le ſel hermetique de la terre, ou l'acide volatil central, uni avec un ſel alkali volatil ſulphuré & volatiliſé par la fermentation, par le moyen duquel nous trouvons dans nos Eaux une diviſion radicale des trois principes du mars, telle que nous l'avons fait voir dans le Chapitre précedent, où nous avons démontré que le ſel qui s'y trouve eſt un pur alkali bien different d'un ſel vitriolique; ce qui fait tom-

ber l'idée que la même Antiquité a eue, que l'aſtriction legere, avec cette ſaveur auſtere qu'ont toutes les Eaux ferrugineuſes, ne venoit que du ſel vitriolique qui étoit contenu dans le mars.

Enfin pour achever de détruire les préjugez qu'on a eu juſques-ici de l'exiſtence du vitriol dans le métal & dans les Eaux ferrugineuſes, il ſuffiroit de dire qu'on ne le trouve ni dans le fixe, ni dans le volatil, ni même dans les eaux aigrettes & vineuſes, comme celles de Spa & de Pougues, dans les réſidences deſquelles on ne tire qu'un ſel qui a les qualitez du vrai nitre, ou d'un ſel ſulphuré. Mais penetrons pour un moment les ſecrets

de la Nature, & voyons si on peut présumer que le vitriol entre dans la composition du mars ; il y a lieu de croire, & c'est le sentiment general des Naturalistes, que les mineraux & les métaux, ont radicalement tous les mêmes principes, & qu'ils ne different que par des proportions particulieres & inégales du souphre, du sel & de la terre, unis ensemble intimement, & par le plus ou le moins de maturité, ou de fixation qu'ils acquerent Que le sel universel répandu dans les entrailles de la terre, en est le pere commun ; & que tandis qu'il se conserve dans un état de fluidité, il s'unit en traversant les terres, avec differentes particules de sel & de

ſouphre trés-agitées & trés-ſubtiles, qui ſelon les differentes matrices où il trouve à ſe placer, forme par la fermentation & par l'évaporation de l'humidité ſurabondante qui le tient toujours fluide, une union parfaite avec les differens corps qu'il a rencontrez, d'où naiſſent les differentes concretions minerales, alumineuſes, nitreuſes, vitriolées & ſalées qu'on tire tous les jours de la terre, parmi leſquelles les nitreuſes ſe trouvent plus communement répandues; mais ſi ce même ſel univerſel nitro-ſulphureux, ou comme le dit Vanhelmont, embrioné du ſouphre, s'unit avec quelques ſubſtances métalliques, il paſſe par le même benefice de la fermentation,

tion, en consistance de métal, dont les differens degrez de maturité, de fixation & de pureté, sont le métal plus ou moins noble, ou plus ou moins parfait.

Sur ce principe j'ose avancer qu'il n'y a aucune concrétion déterminée vitriolique, que dans les marcasites sulphurées ; & que quand bien même le premier être de ce mineral s'uniroit dans la formation du fer, avec les autres principes qui le composent, changeant de configuration avec les substances métalliques, il changeroit aussi son caractere vitriolique, & le sel qu'on en tireroit seroit plutôt un sel hermaphrodite qu'autrement. En effet si le sel universel s'acroche avec

quelques autres ſels, & qu'il entre ainſi dans la compoſition des mineraux, il ne peut être que d'une nature androgine ; mais s'il entre ſeul dans leur compoſition, comme il arrive ſouvent, il n'eſt point étonnant de le trouver dans leur diſſolution radicale. Voilà pourquoi dans preſque toutes les Eaux minerales, ou chaudes ou froides, & même dans les vineuſes & aigrettes, comme celles de Spa & de Pougues, on ne trouve dans leur réſidence que deux eſpeces de ſels, ſçavoir, le vrai nitre, ou le ſel commun ; ce qui prouve que l'acidité qui ſe rencontre dans les Eaux, ne vient que d'une matiere vaporeuſe, qui n'eſt autre que le premier être du ſouphre

mineral, & des concretions qui en résultent, qui peut bien être le principe du vitriol; mais qui dans ce premier état n'est pas un produit vitriolique.

Peut-on croire aprés cela que les Eaux veritablement ferrugineuses soient vitriolées dans le sens qu'on leur a donné jusqu'aujourd'hui?

Dira-t-on que ces preuves sont legeres, & que c'est par un esprit de critique que j'ai traité cette matiere? Je suis persuadé au contraire, qu'on me rendra la justice de croire que c'est par un pur amour de la verité que j'ai proposé mes sentimens, n'ayant d'autres vûes que celles d'être utile au Public, & de lui découvrir les secours dont il a be-

ſoin dans les maladies les plus opiniâtres, & les plus ordinaires, en lui donnant les juſtes idées qu'il doit avoir des Eaux minerales, que je regarde comme un des plus puiſſans remedes que la Medecine ait à la main dans ces ſortes d'occaſions.

Reflexion ſur l'Eau ſimple.

En effet que ne peut pas l'uſage de l'Eau ſimple par elle-même? elle eſt regardée comme le ſeul diſſolvant des corps ſalins, comme le plus grand délayant qu'il y ait dans la Nature, & le plus propre à conſerver la fluidité dans les liqueurs, & à en procurer les dépurations; ſa qualité ſouple & inſinuante la met au-deſſus de tous les remedes

pour entretenir le commerce mutuel des ſolides avec les liquides, & des liquides avec les ſolides ; & ces oſcillations ſi neceſſaires à l'harmonie du corps humain. Mais ſi l'eau ſeule eſt capable de produire des effets auſſi ſurprenans & auſſi conſiderables, que ne ſera-t-elle pas quand elle ſe trouve chargée d'une qualité martiale, telle qu'ont nos eaux d'Abbecourt, où les principes métalliques étant parfaitement dévelopez, agiſſent tous concurramment ou ſeparement, pour abſorber & amortir les acides viciez de l'eſtomac, & de la maſſe du ſang, lever les obſtructions, fondre les embarras, fortifier les reſſorts des parties, les relâcher quand ils ſont trop

tendus ou preſſez, & fournir par ce moyen des ſecours puiſſans à la Nature, pour corriger & détacher ce que ces Eaux trouvent de défectueux dans toutes les parties où elles ſe portent par la voye de la circulation.

Ce ſont-là les proprietez en general de nos Eaux, dans leſquelles ceux qui connoiſſent le mars, & ſes excellentes qualitez, les y trouveront dans leur état de perfection, & seront forcez d'avouer que le ſel qui y réſide, eſt de la qualité du vrai nitre, ou du ſel fixe alkali des plantes, puiſque dans tous les corps délicats il a, comme eux, la faculté d'émouvoir le ventre, & de purger.

Obſervation ſur la limaille d'acier.

Quoique je faſſe l'éloge du mars radicalement diſſout dans les Eaux ferrugineuſes, je ne prétends pas affoiblir pour cela la confiance qu'on doit juſtement avoir aux préparations martiales, & à la limaille de fer ou d'acier ; ce ſont des remedes trop connus par leurs grands effets, pour ne leur pas donner toute l'approbation qu'ils méritent : ç'a été d'ailleurs la pratique de l'ancienne & de nouvelle Medecine, de s'en ſervir dans les maladies rebelles qui dépendent de l'embarras des parties du bas ventre, & du vice de coagu-

lation des liqueurs ; & l'on trouvera leur uſage bien établi dès le tems de Pline & de Celſe : ce n'eſt donc pas un remede nouveau que la limaille de fer & d'acier. On veut cependant la faire paſſer pour telle, & la donner pour un remede univerſel contre toutes ſortes d'infirmitez & de maladies chroniques, ſans en expliquer la nature, les effets, & la maniere d'operer ; & c'eſt ſur quoi il me paroît fort important de donner quelques éclairciſſemens.

Tous les Chymiſtes ont penſé que le mars en ſubſtance étoit un corps trop ſolide & trop dur pour s'en ſervir interieurement ſans préparation, perſuadez qu'ils ont été

qu'il

qu'il étoit impossible, ou du moins tres-difficile qu'il se distribuât dans les parties éloignées, qu'il n'eût été dissout, penetré & rendu plus actif, & plus propre à se communiquer, parce qu'autrement il s'arrêteroit dans les conduits des petits vaisseaux, & pourroit produire des inflammations, des douleurs, des coliques, & une infinité d'accidents fâcheux. Voilà pourquoi il n'y en a pas un qui n'ait donné quelques préparations de sa façon; & en cela ils ont fait un grand bien à la Medecine; car quoiqu'aucun d'eux ne soit parvenu à faire la dissolution radicale du mars, & qne nous n'ayons encore dans toutes nos préparations chymiques,

que quelques parties integrantes de ce métal empreintes de la portion des dissolvans dont on s'est servi pour les faire, nous ne laissons pas d'en tirer de grands secours dans les obstructions d'entrailles, en gardant dans leur usage les précautions ordinaires.

Il s'agit donc de sçavoir si non seulement on peut donner en seureté la limaille de fer ou d'acier toute crue, & si elle a les avantages du Remede universel.

Il est certain que son usage ne doit point être regardé comme indifferent, & qu'il y a autant à craindre d'en faire une mauvaise application, qu'il y a d'avantage à s'en servir dans les cas où elle con-

vient, & la raiſon en eſt naturelle, c'eſt l'eſtomac qui en doit faire la préparation, la diſſolution & la diſtribution, s'il eſt aſſez vigoureux pour les bien accomplir, & que les diſſolvans qui doivent lui aider à faire l'extraction des trois principes qui la compoſent ſont du caractere que nous avons dit qu'elles doivent être, pour penetrer une mine de fer; on ne doit aucunement douter des effets heureux qu'elle operera, & en ce cas elle ſera un remede univerſel, & quaſi miraculeux; ſi au contraire la diſſolution ne s'en fait qu'imparfaitement, ou point du tout, il eſt évident qu'il n'y a pas grand ſecours à en attendre, ou qu'on court riſque

d'en recevoir de mauvaiſes impreſſions par l'incorporation de quelques parties métalliques avec des diſſolvans vicieux, qui en reſtant dans les premieres voyes y peuvent cauſer des douleurs, & des irritations convulſives, ou en paſſant dans les parties obſtruées y augmenter l'obſtruction, ou y produire inflammation, comme cela eſt arrivé à beaucoup de perſonnes qui en ont pris indiſcrettement. Ainſi l'on voit combien il eſt prudent de n'uſer de ce remede que par le conſeil d'un ſage & ſçavant Medecin, qui certainement n'en déterminera l'uſage que ſur la connoiſſance du temperament, & des diſpoſitions de ſon malade, & qu'aprés avoir préparé le

corps à le recevoir par les ſaignées, les purgations, & les humectans.

CHAPITRE IV.

Des proprietez en particulier des Eaux d'Abbecourt, confirmées par pluſieurs obſervations.

L'Experience a été de tout tems la maîtreſſe des Arts, & ce n'a été que par l'obſervation qu'on les a rendus parfaits. La Medecine a été heureuſement de ce nombre, & nous devons aux grands Hommes des Siecles paſſez, & à ceux qui vivent encore dans celui-ci, toutes les grandes découvertes qui ſe ſont faites dans la Mecani-

que, dans la Chymie, dans la Botanique, dans l'Anatomie, dans la Pharmacie, & dans la Chirurgie, que nous avons le plaiſir de voir aujourd'hui au plus haut point de perfection qu'elles puiſſent être, & dont ce Royaume eſt principalement redevable à M. Fagon : ce grand Homme ayant joint à la ſuperioté de ſon genie, à ſon grand goût pour les Sciences, & à ſa profonde capacité & experience dans la Medecine, la confiance du plus grand Monarque de l'Univers, à ſçu mettre tout en œuvre pour illuſtrer cet Art, en ſoutenir toute la dignité, & y former de grands Hommes.

Comme ſon amour pour le bien public étoit trés-éten-

du, il n'a rien épargné, ni fait épargner au Roy pour remplir des vûes ſi dignes de lui ; & nous pouvons dire à l'avantage de la France, qu'elle poſſede elle ſeule par les ſoins de ce grand Homme, tout ce que les autres Royaumes ne renferment que par parties.

Ce ſont ces mêmes vûes qui l'engagerent de donner aux Eaux d'Abbecourt toute ſa protection.

Dès que le ſieur de Ferragus eut découvert cette Source minerale, & que j'en eus connoiſſance, il nous en fit faire devant lui les experiences. Il envoya ſur les lieux le ſieur de la Carliere, Medecin ordinaire du Roy, pour les examiner. Il nous obligea

d'en ſuivre de près les obſervations, & de les lui rapporter ; & il n'y en aura aucunes dans ce Chapitre, ou du moins peu dont il n'ait eu connoiſſance, & ſur leſquelles il ne ſe ſoit fondé lui-même pour en conſeiller l'uſage, perſuadé qu'elles n'avoient rien que d'excellent, qu'elles pouvoient aller de pair avec les Eaux de Forges, & même leur être preferées dans les temperamens délicats, & dans certaines affections preſſantes, non ſeulement à cauſe de leur proximité, mais encore pour les proprietez particulieres qu'il leur connoiſſoit. Cela ſeul devroit ſuffire pour faire eſtimer ces Eaux ; mais comme tout ce qui regarde la ſanté eſt intereſſant, & que la me-

thode la plus sûre & la plus ſatisfaiſante de connoître les Eaux, eſt d'en donner le détail des effets ; je le ferai d'autant plus volontiers que rien n'excite plus la confiance pour un remede, que d'apprendre qu'il a gueri la même maladie pour laquelle on le prend.

ARTICLE I.

Elles gueriſſent les maux de tête, les vertiges, les chaleurs d'entrailles, les vapeurs des deux ſexes, l'aſthme ſec, les palpitations de cœur, l'affection hypocondriaque, le ſcorbut, les vomiſſemens les plus opiniâtres, les maux & foibleſſes d'eſtomac, les fiévres intermittentes, tierces, doubles tierces, & quartes in-

veterées, les obſtructions, les jauniſſes, les pâles couleurs, les cachexies, les hydropiſies, les rhumatiſmes ; elles arrêtent les dévoyemens, gueriſſent la diſſenterie & les coliques, elles procurent le flux des hemorroïdes & des mois, elles l'arrêtent quand il eſt exceſſif, elles emportent les fleurs blanches & les gonorrhées ; elles conviennent aux coliques nephretiques, à l'expulſion des calculs, graviers, & autres matieres glaireuſes, aux chaleurs & acretez d'urine.

Quels ſont les remedes de qui on puiſſe ſe promettre dans des maladies auſſi differentes & auſſi conſiderables que celles que je viens de rapporter, des effets plus sûrs &

plus surprenans. Les Chymistes ont beau vanter leurs panacées, leur or potable, aussi faux que l'idée qu'ils en ont est fausse ; leurs sels & esprits volatils, leurs essences balsamiques, leurs élixirs, & tout ce qu'ils ont trouvé de plus excellent par le feu & le charbon, ils n'ont rien pour les maladies chroniques qui approche de ce que la Nature nous donne dans ces Sources salutaires, qui dans leur simplicité renferment la vertu des plus grands composez, & tout ce que les aperitifs, les fondans, les purgatifs, les absorbans, les fortifians, & les purifians, ont tous ensemble de plus admirable & de plus parfait. Ainsi doit-on être surpris si par la difference &

la bonté de leurs principes, & leur convenance pour les maladies dont nous venons de parler, elles en operent les guerisons qui avoient échapé aux meilleurs remedes, la raison est fort aisée à donner.

Toute la Medecine avoit été persuadée, jusqu'à l'heureux tems que nous l'a découvert un illustre Moderne, que les liquides dans l'homme étoient le seul principe du mouvement de sa machine, & des déterminations qui s'y faisoient ; que les solides n'agissoient que passivement, & que par consequent elle ne devoit porter ses attentions dans les cas de maladie, qu'à reformer le desordre des liquides, qu'à les purifier, qu'à en adoucir les saveurs étran-

geres, & à remettre les fermentations dans leur état naturel, d'où ſont venus les differens Syſtêmes d'alkalis, & d'acides de differente nature, d'acre, d'acerbe, d'auſtere, & d'amer à corriger; mais depuis que par l'exacte obſervation, on eſt pleinement perſuadé que ce ſont les ſolides qui donnent l'impulſion aux liquides; que la circulation des derniers eſt ſoumiſe aux mouvemens des premiers, avec une dépendance néanmoins mutuelle & reciproque d'équilibre. Les Medecins les plus ſages ont auſſi reconnu que leur premier devoir n'étoit pas de corriger ſeulement les vices des fluides, ni d'en tirer les humeurs gluantes, bilieuſes, ſereuſes,

& ſalées qui y dominent, les regardant comme des ſuites de coagulation, & le produit des maladies, plutôt que leur cauſe ; mais de commencer par rétablir le commerce mutuel des ſolides avec les liquides, & des liquides avec les ſolides, dans lequel réſide l'harmonie, en calmant les criſpations de ceux-ci, en rappellant leurs oſcillations renverſées, & en réduiſant à leur état naturel celles qui y réſiſtoient ; que de cette maniere ils appaiſeroient volontiers les efforts impetueux des liquides, que les fermentations ſe calmeroient plus facilement ; & qu'enfin les mêmes liquides redevenus ſoumis aux mouvemens des ſolides, reprenant l'ordre de leurs

circulations ordinaires, & ſe filtrans avec plus de liberté à travers les colatoires, recevroient des dépurations plus promptes & plus faciles, & que les purgatifs agiroient avec plus de ſureté & de ſuccès. C'eſt ainſi que ce doivent entendre dans les maladies chroniques les effets ſi ſurprenans des Eaux minerales, qui en penetrant par leur qualité ſouple, inſinuante & aperitive dans les parties éloignées, rendent aux ſolides, ſans forcer leur reſſort ; cette flexibilité qu'ils avoient perdue par des oſcillations ſpaſmodiques de longue durée, & aux liquides la fluidité qu'une profonde coagulation, telle qu'on a coutume de la trouver dans ces

ſortes de maladies, leur avoit enlevée, & remettent par ce moyen la Nature en état de ſe purifier ; j'entends ici parler des maladies chroniques dans leſquelles le reſſort des parties n'a point été briſé, ou pour lors les Eaux minerales ſont plus dangereuſes que profitables.

Sur ces principes établis par let regles inconteſtables de la Mécanique, il eſt facile de rendre raiſon par détail des maladies que les Eaux d'Abbecourt gueriſſent, & dont je donnerai des obſervations à chaque Article.

ARTICLE II.

Les Eaux d'Abbecourt gueriſſent les maux de tête, les vertiges,

vertiges, les chaleurs d'entrailles, les vapeurs des deux ſexes, l'aſthme ſec, les palpitations de cœur, l'affection hipocondriaque, & le ſcorbut.

Toutes ces maladies ayant un rapport parfait les unes avec les autres, pour leurs cauſes materielles, & ne differant entr'elles que par des accidens ou ſymptômes particuliers, je n'en donnerai qu'une ſeule explication.

L'homme jouit conſtament d'une ſanté parfaite, tandis que les ſolides & les liquides ſont dans une mutuelle concordance, je dis mutuelle, car dès qu'il ſe fait quelque dérangement dans les mouvemens reglez des uns ou des autres, ſoit par des criſ-

pations ou oſcillations forcées, ſoit par des fermentations étrangeres, l'équilibre qu'ils doivent garder entr'eux ſe pert, & il tombe neceſſairement dans la maladie, ce qui n'arrive que par l'abus qu'il fait des ſix choſes non naturelles, qui ſont autant d'ennemis qui lui portent des coups funeſtes; nous n'avons que trop d'exemples des unes & des autres dans les impreſſions que lui font les paſſions de l'ame, & dans les ſuites dangereuſes attachées à l'excès du boire & du manger, & aux vices de la premiere digeſtion, d'où naiſſent preſque toutes les maladies courtes ou longues dont il eſt attaqué; en effet quels deſordres ne doit-on point

attendre de fibres irritées, comprimées ou forcées dans leurs mouvemens, de ces crispations & contractions de forme differente, qui changent, troublent & confondent l'ordre des circulations du sang, de la lymphe, & du suc nerveux, & en empêchent les dépurations ? Que ne doit-on point craindre de l'excès du boire & du manger, de ces assaisonnemens de viandes qui sont plutôt des poisons délicieux, que de veritables nourritures, de ces liqueurs spiritueuses, qui en faisant bouffer le sang, en rallentissent ou en précipitent le cours, & donnent occasion aux sucs qui en dépendent de s'aigrir, de se dévoyer, & de s'engager dans

les vaiſſeaux excretoires, & de produire tout le deſordre des parties ſolides? Enfin à quelles infirmitez ne deviendra-t-il point ſujet, quand ce qui doit contribuer à ſa réparation, ne ſervira qu'à le détruire; j'entens parler de la premiere digeſtion, dont les erreurs ne ſe corrigent point dans les autres, ou du moins que fort difficilement; car ſi au lieu d'un chyle doux & volatil, deſtiné à reparer les diſſipations journalieres qui lui arrivent ſans ceſſe, il ne s'en fait qu'un mal fermenté, aigre & groſſier; le ſang infecté de cette matiere ſe ralentit dans ſes mouvemens, les fermentations louables y ceſſent, les diſtributions ne s'y font point, plus

de filtrations, & de dépurations, les recremens y abondent, on n'y trouve plus de doux, d'acide, d'amer, d'acerbe, & d'auſtere, temperez, mais un excès ou défaut de quelqu'une, ou de pluſieurs de ces ſaveurs ; les vaiſſeaux preſſez ſe contractent violemment, redoublent leurs oſcillations, pouſſent ſans diſtinction & ſans ordre, le ſang & les ſucs qui en dépendent ; en ſorte que ne ſuivant plus le cours ordinaire de leurs circulations, ce qui devoit reſter dans les vaiſſeaux ſanguins, ou ce qui devoit en ſortir, eſt quelquefois porté dans les lymphatiques, dans les excretoires, dans les nerfs mêmes, & tres-ſouvent dans les glandes où il ſe fait des

dépôts, des obſtructions, des irritations, des tremouſſemens, & des ſecouſſes ſpaſmodiques auſquelles ſuccedent la confuſion des eſprits, & une foule de maux par la perte de cette mutuelle concorde qui doit regner entre le ſolide & le liquide, & qu'on y voit rarement durer long-tems.

Voilà l'idée la plus juſte que je croi qu'on doit avoir des maladies chroniqnes en general ; il ne me ſera pas difficile d'en faire l'application pour les maladies que je traite dans ce Chapitre.

ARTICLE III.

Les maux de tête & les vertiges habituels, ou ſont

idiopathiques, ou ſympatiques, ou ils participent des deux en même tems : quand ils ſont idiopathiques, ils ne dépendent que du vice des ſolides, c'eſt-à-dire, des oſcillations, vibrations, & des directions viciées des fibres du cerveau ; s'ils ſont ſympatiques ils ne doivent être regardez que comme des accidens ou ſymptomes d'autres maladies, ou comme des ſuites des mauvaiſes diſpoſitions des liqueurs contractées par un vice d'épaiſiſſement, ou de coagulation dans les parties éloignées, mais s'ils tiennent des deux, le liquide comme le ſolide ſe trouvant également affectez, l'un par les ſaveurs étrangeres dont il eſt empreint, &

l'autre par des mouvemens ſpaſmodiques, on ne doit point être ſupris ni de la continuité, ni de la violence des maux de tête & des vertiges.

Dans ces trois cas les Eaux d'Abbecourt y ſont merveilleuſes ; elles rappellent par leur qualité ſouple & inſinuante les fibres du cerveau trop tendues ou trop crêpées, à ces mouvemens d'ondulations ſi neceſſaires aux fonctions du cerveau, & à la diſtribution des eſprits, elles adouciſſent, & elles temperent par les trois principes qu'elles contiennent les ſels répandus dans le ſang & dans les liqueurs qui tantôt les coagulent, & tantôt les diſſolvent ; elles y rétabliſſent le

le baume & la fluidité naturelle ; elles penetrent par leur qualité aperitive dans toutes les parties éloignées où il s'eſt formé des embarras ; elles délayent, elles fondent, elles dégagent, en relâchant & en fortifiant en même tems, & redonnent par là au liquide & au ſolide cet équilibre auquel eſt attaché l harmonie.

OBSERVATIONS.

M. Michel, Religieux & Procureur de ladite Abbaye, âgé de 51 ou 52 ans, fort plethorique, attaqué depuis pluſieurs années de vapeurs & de vertiges, accompagnez de douleurs & peſanteurs de tête, preſque toujours prêt à tomber, principalement en

baiſſant la tête, avec perte entiere de l'odorat, qu'aucun remede n'avoit pû guerir, a été conſiderablement ſoulagé par l'uſage de ces Eaux, deſdites vapeurs & vertiges qui le menaçoient d'apoplexie. Ayant recouvré l'odorat, & ſes douleurs de tête s'étant abſolument diſſipées.

Pour plus ſurement confirmer le premier ſuccès deſdites Eaux qu'il prit dans le mois d'Août 1709, & le preſerver du retour incommode & dangereux des mêmes ſymptomes; il les reprit en 1710 dans le mois de Juillet pendant trois ſemaines, dont l'effet fut ſi heureux, qu'il eſt preſentement dans ſon état naturel, à quelques douleurs legeres de migraines prés, qu'il reſ-

ſent de tèms en tems ; les Eaux lui ont tenu toujours le ventre libre ; il n'a pas ceſſé de les rendre au double par les urines ; & pendant leur uſage les excremens ont toujours été teints de noir.

J'en ai vû des effets admirables dans la perſonne de M. Conſeiller au Parlement de Paris, attaqué de douleurs de tête depuis cinq ans, avec perte de memoire, qui en fut gueri en 1713, & qui tous les ans les a preferées aux Eaux de Forges, dont il avoit fait uſage les deux premieres années de ſon incommodité, par le ſuccès qu'il en avoit eu, & la liberté du ventre qu'elles lui donnoient lorſqu'il en prenoit.

Dans M. Avocat au Parlement, gueri de vertiges en 1713.

Dans Mademoiselle le Vasseur guerie en 1715.

Dans M. Architecte du Roy, gueri dans la même année.

Dans M. de Giffart attaqué des mêmes incommoditez & douleurs d'estomac qui lui ôtoient l'appetit, & qui a été gueri dans le même tems; & enfin dans plusieurs Religieuses de Haute-Bruyere & de Maubuisson.

ARTICLE IV.

Il s'agit presentement d'expliquer comment les chaleurs d'entrailles, les vapeurs des deux sexes, l'asthme sec, les

palpitations de cœur, l'affection hypocondriaque, & le ſcorbut, ſe produiſent.

Perſonne n'ignore que c'eſt en partie dans la maſſe du ſang que reſide la vie, que c'eſt une liqueur quoique homogene, compoſée de divers principes, d'où ſe ſeparent comme d'une ſource intariſſable tous les ſucs deſtinez à entretenir les fonctions du corps & des parties, tels que ſont les eſprits animaux, la ſalive, le ſuc pancréatique, le ferment digeſtif de l'eſtomac, la bile & le ſuc nourricier; que c'eſt elle qui communique la chaleur aux parties; que c'eſt d'elle d'où ſe détachent tous les excremens ſenſibles & inſenſibles, comme ſont les ſueurs, les urines,

les évacuations du ventre, & la matiere de l'insensible transpiration ; que cet ordre ne s'entretient qu'autant que les liquides sont soumis aux mouvemens des solides ; car dès que la revolte se fait sentir dans les uns ou dans les autres, le sang & les sucs qui en dépendent ne suivant plus leurs mouvemens de direction, se confondent, changent leur constitution naturelle, s'alterent ou se corrompent, se dévoyent, passent dans des canaux étrangers, s'y engagent, bouchent les vaisseaux excretoires, & selon les differentes parties où se font les dépôts, il se forme des irritations convulsives, qui donnent naissance, tantôt à des chaleurs d'en-

trailles, tantôt à ce qu'on appelle vapeurs, une autrefois à des palpitations de cœur, à l'aſthme ſec, & à d'autres ſymptômes qui caracteriſent l'affection hypocondriaque & le ſcorbut, que toutes ces maladies accompagnent le plus ſouvent, ou qui diſtinguées, ne laiſſent pas d'en être des branches.

C'eſt principalement dans ces diſpoſitions où nos Eaux font des effets ſinguliers, la qualité délayante qu'elles portent par excellence, rétabliſſant la flexibilité dans les fibres irritées, les rappelle à ces mouvemens doux d'ondulations ou d'oſcillations qu'elles avoient perdu ; le ſang chargé comme il eſt ordinairement dans toutes ces eſpe-

ces de maux, d'une ſalure étrangere de differente nature, qui en rallentit le cours, trouve dequoi s'adoucir par leur qualité martiale & abſorbante, & ſe délivrer de l'abondance des ſels qui changeoient les fermentations naturelles en tumultueuſes : enfin les ſucs écartez & engagez dans les parties éloignées reprenans leur fluidité naturelle, par cette qualité ſpiritueuſe, ſulphurée & aperitive qui fait une partie de leur vertu, rentrent dans le cours ordinaire de la circulation; & par ce moyen les colatoires rétablis dans leurs premiers droits, accompliſſent les dépurations auſquels le calme & la tranquilité des liquides ſont attachez.

OBSERVATIONS.

M. Guerin le fils, Commisſaire Provincial d'Artillerie, & ſa femme, ont été gueris en 1713 de vapeurs conſiderables ; le mari en a repris deux années de ſuite, & s'eſt confirmé par là dans une meilleure diſpoſition, à quelques incommoditez près, auſquelles ſont toujours ſujettes les perſonnes qui ont été une fois touchées d'affection mélancolique.

Madame de Montade & Meſdemoiſelles ſes filles, ont été gueries de chaleurs d'entrailles en 1714.

M l'Abbé Arſan & M. l'Abbé des Eſſarts, en ont reçu tout le ſoulagement poſſi-

ble pour des vapeurs, la même année.

Madame la Marquise de en a pris en 1714 & 1715, pour des chaleurs d'entrailles excessives, dont elle a été absolument guerie.

Madame des Gots, femme d'un des Contrôleurs Generaux des Bâtimens, de même pour des vapeurs & maux de tête.

Mademoiselle de Trente attaquée depuis long-tems de vapeurs, en prit l'année 1716, & depuis elle publie par tout qu'elle leur doit la tranquilité dont elle jouit.

Le Vicaire de Carriere-sous-Poissy, malade d'une fiévre tierce depuis plus de trois mois, & scorbutique

d'ailleurs, a été gueri parfaitement en 1714 du ſcorbut & de la fiévre.

La femme d'un nommé le Moine de Poiſſy, attaquée d'un aſthme convulſif, & de la fiévre en même tems, fut guerie parfaitement de l'un & de l'autre, par l'uſage de ces Eaux.

Mademoiſelle Cad âgée de ſeize ans & demi, d'un temperament bilieux mélancolique, malade de palpitations de cœur depuis ſix mois, & dans des diſpoſitions de pâles couleurs, fut guerie des unes & des autres par nos Eaux, qui en cinq jours lui ôterent ſes palpitations, commencerent à lui donner de l'appetit, & à rétablir la couleur de ſon viſage, quoiqu'elle eût fait

beaucoup de remedes ſans aucun ſuccès.

M. le Grand Prevôt de S. Germain en Laye, en a pris deux années de ſuite pour l'aſthme ſec, & n'en a reſſenti depuis ce tems que de tres-legers accès.

Preſque tous les malades dont je rapporte les obſervations, ont été purgez par les Eaux, quoique leur principale détermination ſoit par les urines, ce qui prouve que le ſel alkali qu'elles contiennent ayant la faculté d'émouvoir le ventre, eſt de la qualité du vrai nitre, ou du ſel alkali fixe des plantes, comme nous l'avons fait voir dans les Chapitres précedens; qualité qu'on ne ſçauroit trop louer dans les Eaux froides

& ferrugineuſes, qui leur doivent donner une juſte préference dans les temperamens délicats où l'abondance des humeurs demanderoit la purgation frequente, & où les oſcillations ſpaſmodiques en interdiſent l'uſage.

ARTICLE V.

Elles guériſſent les vomiſſemens les plus opiniâtres, les maux & foibleſſes d'eſtomac, les fiévres intermittentes, tierces, doubles-tierces & quartes inveterées, les obſtructions, la jauniſſe, les ſchirres naiſſans, les rhumatiſmes, les cachexies, les pâles couleurs & les hydropiſies.

Le vomiſſement n'eſt autre choſe qu'une convulſion d'e-

ſtomac excitée par l'irritation des fibres nerveuſes de cette partie, dont les oſcillations troublées & renverſées portent par haut ce qu'elles devroient charier par bas. Comme l'eſtomac eſt un viſcere qui a des relations intimes avec toutes les autres parties du corps, il ſouffre avec elles dans leurs maladies, comme elles ſouffrent avec lui dans les ſiennes. Voilà pourquoi le vomiſſement eſt ou idiopatique ou ſympatique, c'eſt-à-dire une affection qui lui eſt propre ou qui lui eſt communiquée.

Dans l'une la cauſe s'engendre ou eſt portée non ſeulement dans ſa capacité, mais encore y eſt adherante ; & l'autre eſt une ſuite des mala-

dies ou de l'irritation des parties avec lesquelles il a plus de rapport.

Nous ne traiterons ici que du vomissement idiopatique & du sympatique, qu'entant qu'il regarde les maladies chroniques ausquelles les Eaux conviennent.

Les maladies de l'estomac habituelles ne peuvent venir comme celles des autres parties organiques, que du vice du solide ou du liquide, ou de tous les deux ensemble : son sentiment exquis le rend encore plus susceptible des impressions de l'un & de l'autre, & l'on voit tous les jours qu'aux moindres mouvemens des passions de l'ame, comme aux plus petites attaques de maladie, il reçoit des commotions

étonnantes qui produiſent preſque toujours le vomiſſement. Ainſi que n'arrivera-t-il pas quand les mouvemens ſpaſmodiques y seront de longue durée, qu'ils auront dérangé le cours reglé des eſprits & des liqueurs, ou quand ces mêmes liqueurs infectées de ſaveurs étrangeres, en irriteront les fibres, & y produiront des ſecouſſes convulſives.

De tous les ſucs qui ſe portent à l'eſtomac, il n'y en a point de plus à craindre pour le vomiſſement & pour toutes les autres maladies chroniques dont ce viſcere eſt attaqué, que le ferment digeſtif qui ſe ſépare dans les glandes de ſa membrane veloutée, lorſqu'il a perdu ſa qualité naturelle,

naturelle, & que d'acide & d'alkali volatil ſulphuré, qu'il doit être pour être un parfait diſſolvant, il a pris le caractere de ſel vitriolique, d'acre ou de quelqu'autre ſel fixe que ce ſoit : car pour lors non ſeulement il corrompt la digeſtion, mais encore il irrite, il ſecoue & ébranle ſi violemment les fibres nerveuſes de l'eſtomac, que faiſant prendre aux eſprits une détermination contraire à la nature, il excite le vomiſſement ; ou ſi l'irritation des mêmes fibres ne va pas juſqu'au renverſement, elle ſe termine du moins à des douleurs.

Comme c'eſt à ce levain volatil qu'on doit attribuer la diſſolution des principes eſſentiels des alimens, déja

commencée par l'action du ſuc ſalivaire qui les a penetrez, c'eſt auſſi du vice de ces deux ſucs que dépend celui de la digeſtion ; car ſoit qu'ils ſoient trop foibles pour pénetrer les alimens, ſoit qu'ils ayent perdu de leur volatilité, ou que les alimens pechent par leur qualité ou par leur mauvais ſuc, ou qu'enfin ils ſoient interceptez en tout ou en partie dans les petites glandes où ils ſont portez par les arterioles ; dans tous ces cas la digeſtion ſe trouvant également viciée, l'eſtomac en ſouffre, ou par des peſanteurs, ou par des rapports aigres, ou par des vents ; & ſouvent ces accidens ſont accompagnez de perte & de dépravation d'apetit, & de-là naiſ-

ſent les maux & foibleſſes d'eſtomac, qu'on ne voit que trop fréquemment aujourd'hui.

Si ce deſordre ne ſe communiquoit qu'à l'eſtomac, il n'y auroit pas tant à craindre ; mais nous avons déja fait voir les ſuites fâcheuſes de l'erreur de la premiere digeſtion, ce que le chyle mal fermenté produit dans les liqueurs, & l'alteration que les fonctions naturelles produiſent dans les vitales, & les vitales dans les animales. Ainſi pour ne pas tomber dans la répetition, je me contenterai de dire qu'un chyle plein de craſſe & d'impuretez, pénetrant avec ce caractere dans le ſang, ne ſçauroit y être long-tems ſans former des digues, qui preſſant les vaiſſeaux, les forcent

à redoubler leurs oscillations pour s'en défaire. Les liqueurs confondues & poussées aussi violemment, s'échauffent, s'agitent & entrent en fermentation, non seulement par la résistance qu'elles font aux mouvemens trop fréquens des solides, mais encore par le déployement des levains étrangers qui y sont renfermez, d'où naissent les fiévres tierces, doubles-tierces & quartes, dont les accès sont plus ou moins longs & d'un caractere different, suivant les differens dégrez de fixation ou de coagulation que ces mêmes levains ont acquis: mais si ces mêmes liquides dans leur état de confusion, sans perdre leur caractere d'épaississement & sans entrer

en fermentation, ſont pouſſez hors de leurs routes ordinaires, ſelon les differentes parties où ils ſont déterminez, ils y laiſſent differens embaras, car s'ils s'engagent dans les vaiſſeaux excretoires, ils y produiſent des obſtructions tantôt generales, & tantôt particulieres ; s'ils fixent la bile dans le foye, ils cauſent la jauniſſe ; s'ils font quelque dépôt dans les glandes conglobées, ils forment des ſchirres ; s'ils pénetrent dans les vaiſſeaux lymphatiques ou dans les nerfs, on ne voit qu'inondations particulieres & rhumatiſmes par l'embaras qu'ils y laiſſent ; ſi tous les colatoires en ſont engorgez, le défaut de dépuration produit les cachexies, les pâ-

les couleurs, & presque toujours les hydropisies, parce que les serositez trop multipliées trouvant le corps des glandes bouché par les viscositez, le répandent dans les cavitez où elles trouvent moins d'obstacle: & c'est aussi à l'occasion de tous ces sucs dévoyez que se fait le vomissement sympatique, soit par l'irritation convulsive qui se fait dans les parties & qui se communique jusqu'à l'estomac, soit par le reflux de quelque humeur acre dans sa capacité.

Nous avons eu le plaisir de voir dans toutes ces especes de maladies nos Eaux avoir des succès admirables. Leur premiere action se faisant dans l'estomac, il n'est pas éton-

nant que par leur vertu martiale elles n'émoussent les sels vitrioliques ou de toute autre nature qu'ils soient, qu'elles ne les détrempent par leur humidité abondante, & qu'elles ne les dissolvent aussi bien que toutes les glaires dont il étoit plein, en les précipitant ensuite par la voye des intestins, comme il est aisé de le remarquer par les excremens noirs que les malades rendent. Elles redonnent à l'estomac par cette astriction douce & legere qu'elles ont, cette fermeté qu'il avoit perdue par les secousses dont il avoit été attaqué. Enfin il est encore moins étonnant que passant par le sang elles incisent & percent par la force des esprits dont elles sont em-

preintes, ce qu'il y a de visqueux; qu'elles y rétabliſſent cette fluidité qu'il avoit perdue, qu'elles lui communiquent cette douceur balſamique dont elles ſont chargées, & qu'enfin pénetrant juſque dans les parties les plus éloignées, elles en calment les criſpations ou froncemens, relâchent les reſſorts trop tendus, & ouvrent les pores des colatoires en fondant les humeurs qui s'y étoient fixées & coagulées, & que par là elles rétabliſſent le commerce mutuel du liquide & du ſolide.

Elles ont gueri M. Duport le jeune, Religieux de l'Abbaye, âgé de trente-cinq ans, attaqué depuis ſept ans d'un vomiſſement de ſang, dans lequel

quel il en rejettoit jusqu'à deux pintes, dans les efforts violens qu'il faisoit, à la suite duquel il tomba dans une leucophlegmatie accompagnée d'un vomissement de tous les alimens qu'il prenoit & qu'il ne pouvoit digerer, par les horribles aigreurs dont il étoit fatigué. Il fut un des ptemiers qvi en fit une heuteuse experience en 1709. car elles lui arrêterent son vomissement sans aucun retour pendant toute l'année : il en reprit l'année suivante, & à tous les ans continué de même ; ensorte qu'il n'a eu depuis ce tems-là aucune incommodité.

Madame de S. V. âgée de 55 ans, d'un temperament bilieux, & d'une constitution

foible & délicate, aprés avoir ſouffert un dévoyement ſereux & bilieux, & quelquefois d'humeurs crûes & glaireuſes, fut attaquée de douleurs & de coliques d'eſtomac fort violentes, à la ſuite deſquelles elle devint cachectique, avec une bouffiſſure generale, une jauniſſe, & trois chancres ſous la langue & au palais tres-conſiderables, pour leſquelles elle avoit fait pluſieurs remedes inutilement. Le Medecin qui la traitoit lui ayant conſeillé nos Eaux, elle les prit avec tant de ſuccès, que de jour en jour elle voyoit diſparoître quelqu'un des accidens dont elle étoit attaquée. Les premiers cinq jours qu'elle en fit l'uſage, lui enleverent

ſon enflure ; ſa jauniſſe commença à diſparoître ; les ulceres de ſa bouche diminuerent, & au bout de vingt-cinq jours qu'elle en eut uſé, elle ſe trouva ſi bien guerie, que depuis ce tems-là, elle n'a eu aucun reſſentiment des accidens pour leſquels elle les avoit priſes.

Madame d'Eg. Religieuſe, âgée de ſoixante-huit ans, ſujette à des indigeſtions & à des aigreurs qui lui cauſoient de frequens vomiſſemens de glaires acides mouſſeuſes, ayant ſouffert depuis deux ans differentes rechûtes de fiévre, tantôt continue avec redoublemens, tantôt double tierce, tierce, quelquefois quarte, & le plus ſouvent des accès ſi irregu-

liers, qu'il lui en prenoit un tous les ſept jours, quelquefois tous les quatorze, pourquoi on lui avoit fait uſer du quinquina en fort grande quantité ſans ſuccès, fut guerie de ſon vomiſſement, de la perte d'appetit, & de ſes aigreurs par l'uſage de nos Eaux, & fut trois mois enſuite ſans ſe reſſentir de la fiévre.

La fille de la Caſſiere de Mignot, âgée de dix ans, attaquée depuis quatre mois de la fiévre quarte, qui étoit devenue triple quarte depuis huit jours, ne voulant prendre aucun remede, ſa mere de ſon chef lui donna à boire de nos Eaux dans ſon friſſon, pendant lequel elle avoit une ſoif fort rude, autant qu'elle

en voulut boire ; elles la purgerent beaucoup, quoiqu'elle les rendit parfaitement par les urines. Dès le ſecond jour de leur uſage, la fiévre diminua conſiderablement, & au cinquiéme elle fut parfaitement guerie : ſa mere ne laiſſa pas de les lui continuer pendant huit jours ſeulement ſans avoir aucune préparation, ni précaution.

M. Menil âgé de ſoixante-quatre ans, attaqué depuis trois mois d'une fiévre tierce, devenue double tierce, avec un violent dévoyement, & un dégoût extraordinaire qui ne cedoient ni au quinquina, ni à aucun remede, guerit parfaitement ſans aucune rechûte par l'uſage de ces Eaux.

Le Concierge du Prieuré de S. Blaiſe, a été guéri de la fiévre quarte dont il étoit malade depuis long-tems.

Mademoiſelle Cad, âgée de dix-ſept ans, d'un temperament pituiteux & mélancolique, ſujette depuis pluſieurs années à des maux d'eſtomac, & depuis un an à des palpitations de cœur avec des laſſitudes, dégoûts, & pâles couleurs, pour leſquelles on lui avoit donné differens remedes, & des opiates martiales, a été guerie aprés trois ſemaines de l'uſage de nos Eaux ; en ſorte que l'appetit lui eſt revenu, la pâle couleur s'eſt diſſipée, & la couleur vermeille s'eſt rétablie.

Madame de Benoiſt, mere de M. le Prieur de Saint-

Germain, ſujette à des coliques hepatiques qui lui laiſſoient toujours un peu de jaune répandu ſur le viſage pendant quelques jours, fut attaquée d'un accès ſi violent en 1715, qu'elle tomba dans une jauniſſe & un dégoût épouvantable, dont la durée commençoit à lui en faire craindre les ſuites ; & comme elle avoit une repugnance extraordinaire pour les rêmedes, je lui conſeillai aprés une ſimple préparation, l'uſage de nos Eaux, qui eurent tout le ſuccès qu'on en pouvoit attendre, puiſque la jauniſſe & le dégoût ſe diſſiperent, & qu'elle jouit depuis ce tems-là d'une ſanté parfaite.

M. Gueret Avocat en Par-

lement, âgé de ſoixante-trois ans, d'un temperament bilieux mélancolique, ayant ſouffert à Paris pendant huit mois de grandes douleurs dans les lombes & dans le dos, en forme de rhumatiſme, ſe plaignant d'ailleurs d'une douleur fixe à la region de la ratte, & d'un embarras general d'entrailles, marqué par une jauniſſe répandue ſur ſon viſage; aprés pluſieurs remedes ordonnez par differens Medecins, ſans aucun ſoulagement, vint changer d'air à Chennevieres proche Conflans, dans ſa Maiſon de campagne, vers le mois d'Octobre, où il prit nos Eaux pendant trois ſemaines, dont il reçut un ſi grand ſecours, qu'il s'en retourna à Paris

presque gueri, quoique les Eaux qu'il prenoit fussent transportées de deux jours, elles ne laissoient pas de passer librement par les urines, de lui tenir le ventre libre, & de teindre les excremens de noir.

Madame de Sainte-Th. âgée de vingt-deux ans, d'un temperament sanguin mélancolique, malade depuis huit mois d'une fiévre double tierce tres-violente, accompagnée de vomissemens au commencement de chaque accès, & d'une douleur sourde à la region du foye, à laquelle insensiblement se joignit une dureté assez considerable, nonobstant les soins que prenoit son Medecin ordinaire, de combattre la fiévre & tous

ſes accidens par les remedes generaux & particuliers qu'on a coutume de pratiquer en pareil cas, étant d'ailleurs dans un dégoût inſupportable, & dans des gonflemens d'eſtomac depuis que ſes regles s'étoient ſupprimées, fût conſeillée de joindre à une opiate febrifuge & meſenterique qu'elle prenoit, l'uſage des Eaux d'Abbecourt pour boiſſon ordinaire, ce qu'elle fit pendant un mois ; au bout de huit jours la fiévre diminua, les maux & gonflemens d'eſtomac ceſſerent, on vit l'appetit & les forces revenir de jour en jour, la fiévre & la dureté décroître ; de maniere qu'aprés trente jours de boiſſon de ces Eaux, elle ſe trou-

va parfaitement guerie. Il eſt vrai qu'elles lui faiſoient des effets ſinguliers ; car non ſeulement elles la purgeoient, mais encore elles la faiſoient uriner au double de ce qu'elle buvoit, & elle ſuoit aprés les avoir bûes juſqu'à changer de linges.

Elles ont gueri M. Louvet, Valet de Chambre de M. le Maréchal de Villeroy, malade depuis plus de trois mois d'une diſpoſition cachectique, aprés les avoir priſes l'année paſſée pendant vingt-quatre jours, par le conſeil de M. Falconet le pere.

Un Payſan d'Orgeval âgé de trente-huit, attaqué depuis trois mois d'un rhumatiſme avec une fiévre qui le tenoit au lit, fut gueri de

l'uu & de l'autre aprés trois ſemaines de l'uſage de ces Eaux.

La femme d'un nommé Hebert des Bouillons, âgée de ſoixante-dix ans, fut guerie d'un pareil rhumatiſme qui la fatiguoit depuis quatre mois.

Un homme du Village des Champs-des-Biens, fut gueri pareillement d'un rhumatiſme.

M. Bouchet de Hequancourt, devenu hydropique aprés une fiévre de quatre mois, accompagnée d'une tenſion douloureuſe d'entrailles, prit de ces Eaux par mon conſeil, & guerit parfaitement aprés un mois de leur uſage.

Un Payſan des Bouillons,

âgé de quarante ans, nommé Alexandre Tuillier, attaqué d'une hydropiſie aſcite & timpanite en 1711, fut conſeillé par le Chirurgien du pays de boire de ces Eaux. Il m'a aſſuré qu'il en avoit été parfaitement gueri dans le milieu de l'hyver.

Madame de Laſtre âgée de quatre-vingt ans, hydropique depuis quatre ans, à qui on avoit déja fait vingt-cinq ponctions, ne pouvant uriner, & ſouffrant d'ailleurs une démangeaiſon generale, & fort inquietante, avec une douleur de tête conſiderable, prit de ces Eaux par le conſeil du Medecin de la maiſon ; elles paſſerent ſi bien les deux premiers jours, qu'on lui en continua l'uſage pendant

quinze ; au quatriéme jour la démangeaison & le mal de tête cesserent, & l'appetit devint meilleur qu'à l'ordinaire ; en sorte que cela éloigna la ponction qu'on avoit coutume de lui faire tous les quinze jours à deux mois.

ARTICLE VI.

Elles arrêtent les dévoyemens, guerissent les dissenteries & les coliques ; elles procurent le flux des hemorroïdes & des mois ; elles l'arrêtent quand il est excessif ; elles guerissent aussi les fleurs blanches, & les gonorrhées.

J'ai dit dans l'article precedent que c'étoit du sang que se separoient les excremens sensibles & insensibles, qu'il

falloit pour que la nature remplit parfaitement ſes fonctions, que les ſucs deſtinez pour chaque partie y fuſſent portez avec équilibre, & ſans confuſion : ainſi dès que cet ordre eſt renverſé par les mouvemens diſcordans & tumultueux des ſolides & des liquides, il eſt facile de concevoir comment la maſſe du ſang alterée dans ſes principes, confondue avec differens ſucs de ſalure differente, pouſſée d'ailleurs par des oſcillations égarées, & par des contractions violentes qui en changent les circulations directes, produit les dévoyemens de toutes couleurs par l'expreſſion qui ſe fait dans les glandes de l'eſtomac, du pancreas, du foye, du me-

zentere, & des inteſtins, des humeurs dont elle regorge, cauſe des dyſſenteries; quand les ſucs acres & corroſifs en ouvrent les extremitez des arterioles, les coliques; quand les mêmes humeurs acres picottent les parties nerveuſes des entrailles, les fleurs blanches dans les femmes par la détermination d'une lymphe chargée de ſels acres, aigres & bilieux, ou d'un ſuc purement chyleux qui ſe ſeparent dans les glandes de la matrice; les gonorrhées, lorſque par un reſte de virus les proſtates & les veſſicules ſeminaires ſe trouvant un peu relâchées ou irritées, laiſſent échaper les liqueurs qu'elles doivent naturellement contenir; le flux exceſſif des hemorroïdes

morroïdes & des regles, quand le ſang trop acre & trop diſſout, forcé dans ſes vaiſſeaux, ſe portant plus abondament du côté des hemorroïdes & de la matrice, en ouvre les vaiſſeaux; & enfin la ſupreſſion de ces mêmes évacuations, lorſque cette même maſſe de ſang ſe tranſporte dans d'autres parties, & ceſſe d'y couler, ou par le reſſerrement des vaiſſeaux qui y aboutiſſent, ou par ſa qualité trop épaiſſe ou trop viſqueuſe, qui l'empêche de penetrer juſqu'aux extremitez des vaiſſeaux capillaires.

Rien ne prouve mieux que nos Eaux ſont parfaitement ferrugineuſes, que la gueriſon des maladies dont nous venons de parler, puiſqu'el-

les ont, comme le mars, la qualité d'ouvrir & de resserrer, de lâcher & de fortifier, ce qui ne se peut attribuer qu'aux trois principes intimement unis & developez qu'elles renferment, qui agissant concurremment ou separement, relâchent & amolissent les solides, les rappellent à ces oscillations pacifiques dont dépend le cours reglé des liqueurs, y rétablissent la fluidité que les sucs grossiers & visqueux leur avoient ôtée, & levant par ce moyen les obstructions & les embarras des parties, le solide comme le liquide se retrouve dans son équilibre naturel ; ainsi il est aisé de comprendre que nos Eaux se chargeant des sels qui fixoient les humeurs dans

l'estomac, le pancréas, le foye, la ratte, les intestins, le mezentere, la matrice, & dans toutes les parties du bas ventre ; ces mêmes parties étant débarassées des mauvaises humeurs qui les accabloient, reprennent leur vigueur & leur ressort, & chacune d'elles ouvre ou resserre ses conduits suivant qu'il en est besoin, & c'est de cette maniere que se doit entendre l'action aperitive, & astringeante du mars.

OBSERVATIONS.

Le Cocher de M. l'Abbé d'Abbecourt, âgé de quarante ans, d'un temperament bilieux melancolique, ayant souffert pendant le mois de

Juin 1710 une fiévre opiniâtre, fut aprés sa gurison attaqué de coliques violentes, suivies d'un dévoyement sereux & bilieux, pour lesquelles il avoit fait differens remedes inutilement, ce qui le détermina à prendre les Eaux; le troisiéme jour de leur usage les coliques cesserent, & le dévoyement s'arrêta, & les ayant continuées pendant quinze jours à leur Source, pour se confirmer dans sa guerison, l'appetit lui revint parfait, & il recouvra les forces beaucoup plus promptement qu'il n'y avoit lieu de l'attendre; il les rendoit presqu'aussi-tôt qu'il les prenoit par les urines, & même en plus grande quantité qu'il n'en avoit bû, sans qu'elles

lui laiſſaſſent aucun gonflement, ni peſanteur à l'eſtomac.

M. de Rey d'un temperament ſanguin mélancolique, attaqué depuis trois mois d'un dévoyement trés-conſiderable, accompagné d'un flux hemorroïdal, ſe trouvant d'une foibleſſe exceſſive par ces deux évacuations, prit par mon conſeil les Eaux d'Abbecourt; aprés avoir tenté differens remedes inutilement, en ſix jours de tems le cours de ventre & d'hemorroïdes s'arrêta, l'appetit qu'il avoit perdu revint, ſes forces ſe rétablirent, & aprés vingt-cinq jours de l'uſage de ces Eaux, il ſe trouva parfaitement gueri.

J'ai vû une gueriſon ſur-

prenante dans un garçon Boucher du Village d'Achéres, demeurant à Paris depuis plusieurs années, qui avoit un flux hepatique depuis neuf mois, pour lequel il avoit fait tous les remedes ſpécifiques des plus habiles Medecins. Cette obſervation eſt ſinguliere par ſes circonſtances. Ce garçon d'un complexion tres-robuſte, étoit occupé par le maître Boucher où il demeuroit depuis quatre ans, à la fonte des ſuifs; outre l'inclination naturelle qu'il avoit pour le vin, le feu continuel auquel il étoit expoſé, lui faiſoit conſommer pendant le jour & la nuit qu'il travailloit quatorze ou quinze pintes de vin; de ſon propre aveu, il a continué cette fa-

çon de vivre jusqu'au jour qu'il est tombé malade du dévoyement dont je viens de parler ; il étoit si consommé & si épuisé, qu'ayant pris la résolution de venir prendre son air natal, il ne pût en un jour venir de Paris à Acheres, & s'arrêta à Saint-Germain, où ayant resté une journée, il m'envoya prier de lui rendre une visite, & me conta toute l'histoire de sa maladie, telle que je la viens de décrire. Comme nous étions dans la saison des Eaux, je lui conseillai au lieu d'aller à Acheres, de prendre la route d'Abbecourt, ce qu'il fit, & dès le lendemain de son arrivée s'étant fait apporter des Eaux dans sa chambre, il les prit avec la conduite que je lui

avois prescrite ; au bout de trois semaines de leur usage, allant visiter les Eaux, je le trouvai proche l'Abbaye qui se promenoit, avec un visage si different de celui que je lui avois vû, que je ne le reconnus point ; il s'approcha de moi, & me dit qu'il étoit le garçon Boucher que j'avois envoyé aux Eaux ; qu'il n'avoit plus de dévoyement depuis cinq ou six jours ; que la fiévre lente qu'il avoit étoit aussi passée, & qu'il avoit un appetit admirable ; & me dit qu'elles avoient toujours bien passé par les urines ; qu'il en avoit toujours plus rendu qu'il n'en avoit pris ; & qu'enfin il avoit pris la résolution de les continuer pendant un mois, ce que j'approuvai fort

fort, & en effet il s'en retourna gueri ſi parfaitement, qu'il a joui depuis ce tems-là d'une ſanté à l'épreuve.

Mademoiſelle Dubreuil, malade depuis ſix mois d'un dévoyement, dont les matieres étoient de differentes couleurs, accompagné d'un dégoût, & d'un vomiſſement de tems en tems, gueriſſant pendant quinze jours par les remedes qu'on lui faiſoit, & retombant preſque toujours dans les mêmes accidens, ſe détermina enfin d'aller prendre les Eaux d'Abbecourt à la Fontaine, & alla pour cet effet loger à l'Abbaye, où elle en but pendant trente jours, au bout deſquels elle revint dans la meilleur ſanté du monde, & ſans aucun reſſen-

timent de ſon dévoyement.

Madame la Comteſſe de Q. en a pris pendant plus de ſix mois de ſuite par le conſeil de M. Fagon, avec tout le ſuccès imaginable pour des pertes de ſang auſquelles elle étoit ſujette.

S. A. S. Monſeigneur le Comte de Toulouſe, dans des coliques violentes qu'il eût à Verſailles, en prit auſſi par le conſeil de M. Fagon, dont il reçut un ſoulagement parfait; elles le purgeoient juſqu'à ſix ou ſept fois par jour, quoiqu'elles paſſaſſent d'ailleurs par les urines dans la même qnantité qu'il les bûvoit.

La femme du Maréchal des Champs-des-Biens, Paroiſſe d'Argeval, âgée de vingt-

huit ans, groſſe de quatre mois, attaquée d'une violente colique venteuſe, dont on entendoit les borboriſmes de fort loing : étant dans cet état depuis trois jours prête à ſuffoquer, prit ces Eaux par le conſeil du Chirurgien du lieu, à qui le mari vint dire la maladie fâcheuſe de ſa femme ; elle n'en eût pas bû une pinte qu'elle s'endormit, ſon ſommeil fut de ſix heures, & à ſon reveil elle ſe trouva ſans aucune douleur ; elle les continua quelques jours, aprés leſquels elle ſe ſentit ſi bien, qu'elle ceſſa d'en boire, ſans avoir eu depuis aucuns reſſentimens de colique qui ne lui étoit venue que pour avoir mangé beaucoup de prunes dans le mois de Juillet.

Madame Beloet fut guerie d'un teneſme au deuxiéme jour qu'elle en eût commancé l'uſage.

Mademoiſelle de la Salle âgée de dix-ſept ans, étant à l'extremité d'un dévoyement qui lui duroit depuis ſix mois, tantôt dyſſenterique, & tantôt lienterique, accompagné d'une fiévre lente, mêlée d'accès de double tierce, ayant les pieds enflez, le viſage bouffi, & une grande tenſion de ventre, avec une dureté vers la region du foye, vomiſſant tout ce qu'elle prenoit, & ſes regles d'ailleurs étant arrêtées depuis quatre mois, fut conſeillée, la ſaiſon des Eaux étant favorable, de prendre de celles d'Abbecourt, parce

que les differens remedes qu'elle avoit faits, ne lui avoient donné aucun ſoulagement ; elle les bût avec tant de ſuccès, que le quatriéme jour le dévoyement s'arrêta, l'appetit revint peu à peu, & enfin elle ſe remit inſenſiblement aprés trois ſemaines de leur uſage, dans le meilleur état du monde, ſes regles étant revenues, auſſi-bien que ſon teint naturel.

Madame Bell. âgée de trente-huit ans, d'un temperament ſanguin & bilieux, attaquée d'une perte de ſang depuis un an, mêlée de quantité de fleurs blanches, qui l'avoient réduite à une extrême maigreur, avec une jauniſſe & un dégoût univerſel, ayant pris en vain une

tres-grande quantité de remedes methodiquement ordonnez, a trouvé dans les Eaux tout le secours qu'elle en pouvoit attendre ; car aprés en avoir bû pendant dix jours, sa perte s'arrêta, & au quinziéme tous les autres accidens disparurent, ayant repris sa couleur vermeille, & son embonpoint. Pour se confirmer dans une guerison plus parfaite, elle les continua pendant un mois; leur effet fut de lui tenir le ventre libre, de teindre les excremens de noir, & de passer par les urines avec plus d'abondance qu'elle n'en prenoit.

M. Garde du Corps du Roy, attaqué d'une gonorrhée qui avoit encore un caractere de virus, quoique

dans les remedes depuis trois mois, prit de ces Eaux pendant douze jours qui lui arrêterent ſon écoulement, il ne laiſſa pas, pour ſe confirmer dans une plus parfaite gueriſon, de les continuer pendant trois ſemaines, & il en a été parfaitement gueri.

Le Valet de Chambre de M. le Doyen de Nôtre-Dame de Paris; âgé de cinquante-cinq ans, malade depuis ſix mois d'un flux dyſſenterique, accompagné de teneſme, & fiévre lente mêlée d'accès de double tierce; laſſé de prendre l'ypecacuanha, le quinquina, & differens autres remedes ſans ſuccès, prit enfin de ces Eaux, qui le guerirent en trois ſemaines de ſa dyſſenterie & de ſa fiévre; & lui don-

nerent un ſi grand appetit, qu'il ne pouvoit ſe raſſaſier. Il les commença au mois de Septembre, & les finit en Octobre.

Madame de   âgée de vingt-quatre ans, aprés une fiévre opiniâtre dont elle fut guerie par les remedes ordinaires, continuant toujours à reſſentir quelques incommoditez, par rapport au cours de ſes regles qu'elle n'avoit point eues depuis ſa maladie, & étant d'ailleurs ſujette à une ophtalmie depuis pluſieurs années, ſe détermina à boire de nos Eaux pendant un mois, au bout duquel ſes regles revinrent dans l'ordre de ſon temperament, & elle fut même ſoulagée de l'inflammation de ſes yeux.

Article VII.

Elles conviennent aux coliques nephretiques, à l'expulsion des calculs, graviers & matieres glaireuses, qui empêchent le cours des urines, aux chaleurs & acretez des mêmes urines.

L'idée que j'ai donnée du sang & des sucs qu'il distribue, lorsqu'ils ont degeneré de leur fluidité, ou de leur douceur naturelle, fait assez toucher au doigt, quelle est la cause des maladies que je traite dans cet Article.

Il n'est pas possible que le sang soit long-tems rempli de sels étrangers de differente nature, sans qu'il ne se forme dans le corps des concre-

tions ſalines, de la même maniere que nous avons dit qu'il s'en produit dans la terre pour la generation des differens mineraux, c'eſt-à-dire, que tandis que les mêmes ſels ſont dans leur état de fluidité, & ſe tiennent diſſous dans la lymphe, ils coulent avec elle; & ſuivant les differentes parties qu'ils touchent un peu vivement, ils y produiſent les irritations que nous voyons tous les jours dans les hyſteriques, les hypocondriaques, les ſcorbutiques, les goutteux, &c. & c'eſt ainſi que ces mêmes ſels répandus dans la ſeroſité des urines, & portez dans leurs canaux, y cauſent les chaleurs & les acretez que les malades reſſentent. Mais

ſi ces mêmes ſels fixes, le ſel volatil de l'urine, qui ſe marient avec d'autres ſouphres groſſiers, ou des matieres glaireuſes, viſqueuſes & chyleuſes ; on conçoit facilement que dans cet état de fixation déterminés à couler avec la ſeroſité des urines du côté des reins, ils doivent y cauſer des contractions convulſives, qui obligeant ces parties glanduleuſes à ſe reſſerrer y font ſéjourner les matieres qui y ſont chariées, dont l'épaiſſiſſement, la coagulation ou la concretion, font les urines glaireuſes, les graviers ou les calculs de differentes couleurs, & par conſequent les nephretiques. Ce que je dis des concretions qui ſe forment dans les reins, ſe doit

appliquer à celles que l'experience nous apprend, n'être que trop communement répandues dans la ſubſtance des parties, & dans le corps des viſceres, à la ſuite des maladies croniques.

Peut-on douter aprés la connoiſſance que tout le monde a de l'action de l'Eau ſur les ſels, du ſuccès de celles d'Abbecourt dans les maladies dont nous parlons?

Qui peut mieux qu'elles, diſſoudre, détremper, ſe charger & entraîner les ſels, ſouphres groſſiers, matieres viſqueuſes & chyleuſes, dont le ſang & les parties ſont chargées? leur route étant de paſſer par les urines, quels effets n'en doit-on point attendre pour en nettoyer les couloirs,

ſi les calculs & graviers que les reins retiennent n'excedent point la capacité des canaux par où ils doivent ſortir ? L'experience ne fait-elle pas aſſez connoître qu'elles les en chaſſent, ou ſi la ſubſtance de ces matieres petrifiées, n'eſt pas tellement ſerrée ni compacte, qu'il ne s'en puiſſe détacher des portions ? Ne comprend-t-on pas que nos Eaux s'inſinuent dans les concretions ſalines & terreſtres ? & dans cette maſſe poreuſe avec la qualité ſpiritueuſe & volatile qu'elles ont, elles les briſeront, ou en détacheront les fragmens plus ou moins gros ; ou ſi ce ne ſont que des matieres glaireuſes, elles les délayeront de maniere qu'elles les chari-

ront par les conduits des urines.

Je ne peux à cette occasion m'empêcher de parler de l'étrange prévention qu'on a dans ce siecle contre l'eau pour boisson ordinaire : j'avoue qu'elle ne convient pas à tout le monde & à tous les temperamens, mais je soutiens que generalement tous les gens vifs, qu'on nomme ordinairement de salpêtre, qui ont le sang ardent & disposé à la salûre, ne doivent boire que de l'eau, ou du moins du vin bien trempé; qu'ils doivent s'interdire toutes les liqueurs spiritueuses, qui ne produisent que des revoltes dans le solide comme dans le liquide, qui affoiblissent plûtôt que

de fortifier, dépouillent le ſang de tout ſon baume en ralentiſſant la circulation, & y font naître cette abondance de ſels qui cauſent tous les deſordres dont nous venons de parler Je dis plus, que les vieillards que je ſuppoſe n'avoir pas même excedé dans l'uſage du vin pendant leur jeuneſſe, & qui par le ſeul ordre de la nature deviennent ſujets à ces ſalûres, par la diſſipation qui ſe fait dans le cours de la vie des parties balſamiques & huileuſes du ſang, ſont dans des erreurs bien groſſieres de croire que le vin eſt leur lait, & que c'eſt dans le ſeul tems de la vieilleſſe qu'on en doit boire de pur, pour ſoutenir la foibleſſe des eſprits attachée à

cet âge caduc. Ce ſeroit ici le lieu de faire l'analyſe du vin, & de faire voir combien il abonde en eſprits ardens, & en ſels acides & tartareux, propres à multiplier les ſels qui ne ſont déja que trop abondans dans le ſang. Je ſçai qu'il a pour excellentes qualitez celles de fortifier, de réjouir le cœur, & de reſiſter à la corruption; auſſi mon deſſein n'eſt pas d'en bannir abſolument l'uſage, je ne veux qu'en corriger l'abus, & faire faire attention à ceux dont le temperament ſalin y eſt oppoſé, qu'ils n'en doivent boire qu'avec beaucoup de circonſpection; car ſi cela étoit, on verroit bien moins qu'on ne voit aujourd'huy, de gouttes, de rhumatiſmes,

de

de vapeurs, de chaleurs d'entrailles, de nephretiques & pierres dans les hommes, de pertes de ſang, de fleurs blanches, & de ces maladies de matrice ſi communes preſentement dans les femmes, & ſi rares dans les ſiecles paſſez, tous ces maux n'étant que des fruits de l'intemperance qui affoibliſſant le temperament, paſſent malheureuſement du ſang des peres & meres dans celui de leurs enfans, & deviennent le premier heritage qu'ils leur laiſſent. Je paſſe ſous ſilence les effets admirables de l'eau pour la digeſtion, ſes excellentes qualitez pour la diſſolution des fruits, que tout le monde éprouve après en avoir mangé; & je me contenterai de dire avec

l'illuſtre M. Patin, que l'eau pour l'eſtomac & les reins, eſt le plus grand remede qu'il y ait en Medecine.

OBSERVATIONS.

M. de Guem Sous-Brigadier des Gardes du Corps, âgé de ſoixante ans, attaqué depuis pluſieurs années d'une colique nephretique, a uſé de ces Eaux avec ſuccès pendant tout le mois de Juillet de l'année 1710. le troiſiéme jour il jetta une pierre groſſe comme un poix, il en rendit une ſeconde au cinquiéme jour un peu plus groſſe que la premiere, & au huitiéme une troiſiéme à peu près égale, n'ayant plus ſouffert de douleur juſqu'au commencement

de Janvier, qu'il fut repris d'une attaque nouvelle qui l'obligea de reprendre encore dans ce tems-là des Eaux : le quatriéme jour de leur uſage il jetta une pierre groſſe comme une olive, & depuis ce tems-là il n'a eu aucun reſſentiment de colique.

Mademoiſelle Chu âgée de vingt-un ans, ſujette depuis pluſieurs années à une colique néphrétique cauſée par des ſables & pluſieurs petites pierres qu'elle a rendues depuis un an, prit en 1711 de nos Eaux pour de nouvelles douleurs qu'elle reſſentoit dans les reins, accompagnées de grandes irritations dans le canal de l'uretre : elle en fut entierement délivrée après avoir jetté par les urines

beaucoup de gravier ; & ce qu'il y a étonnant, c'est qu'elle rendit avec ces Eaux en differentes fois quantité de petits vers de la longueur d'une épingle, bien fretillans, à peu près comme les ascarides, on en a compté jusqu'à dix dans un seul verre d'urine, les Eaux la purgeoient, teignoient les excremens de noir, & la guérirent entierement.

Une femme de Meulan attaquée d'une strangurie, en fut guérie en 1713. après douze jours de boisson qui lui firent jetter une pierre grosse comme une amande.

M. Argentier de Madame la Duchesse, malade depuis quelque tems de coliques nephretiques, vint

prendre en 1712 de nos Eaux, non ſeulement à cauſe de ſes douleurs, mais encore pour une jauniſſe qu'il avoit : il rendit pendant quinze jours de leur uſage, quantité de gros gravier & trois pierres, dont il y en avoit une groſſe comme une noiſette, fort inégale, aprés quoi il s'en retourna guéri.

Une femme d'Autil âgée de cinquante ans, après dixhuit jours de boiſſon de nos Eaux ſur les lieux, jetta une pierre aſſez groſſe : elle en prenoit juſqu'à trente verres par jour, ſans qu'elle ſentît ſon eſtomac ſurchargé ; elle les rendoit auſſi facilement qu'elle les prenoit.

M.   Conſeiller au Parlement, vint en 1713 les

prendre avec un Maîrre des Comptes, pour des douleurs de reins, dont ils furent tous deux délivrez par leur usage.

M. de Boucheverel Avocat au Parlement, sujet à des douleurs de nephretiques, fut l'année passée les prendre à Saint-Germain, avec tout le succès qu'il en pouvoit attendre.

M. le Marquis de
en prit aussi l'année passée par mon conseil, pour des chaleurs & acretez d'urine qu'il avoit depuis deux ans: il s'en trouva si bien, qu'il prit la résolution d'en venir reprendre cette année.

CHAPITRE V.

Du tems & des précautions ou préparations necessaires avant, pendant & après les Eaux.

J'Ai vû des effets si incontestables en toutes saisons de nos Eaux, que je n'ai fait nulle difficulté de les conseiller sans distinction de tems, lorsque les maladies ont été assez pressantes pour ne pouvoir attendre la saison ordiordinaire : je fus obligé moimême en 1712 d'en prendre au mois de Decembre, pour une fiévre irreguliere accompagnée de vapeurs, dont je fut travaillé après être guéri d'une fiévre continue de

trente jours, & que les Eaux m'enleverent parfaitement. Cependant le tems le plus favorable de les prendre, eſt depuis la fin de Juin juſqu'au 15 ou au 20 de Septembre, parce que pour lors les fermentations de la terre ſont parfaites, les Eaux plus purifiées, les principes en ſont plus dévelopez & plus actifs, & l'on boit plus volontiers des eaux froides dans cette ſaiſon que dans une autre; d'ailleurs le corps eſt plus ouvert, & les liqueurs ont plus de diſpoſition à la fluidité.

Pour ce qui eſt des précautions ou préparations, perſonne ne doit s'exempter d'en apporter plus ou moins, ſelon le cas des maladies differentes auſquelles elles conviennent,

nent, & l'on doit en cela consulter son Medecin; car quoique les Eaux soient moins capables que tous les autres remedes de faire mal, cependant elles ne sont point indifferentes, & l'on a vû souvent des personnes s'en trouver fort mal, ou n'en recevoir que de très petits soulagemens, par la négligence qu'elles ont eu de mettre leur estomac en état de les recevoir, ou pour les avoir prises sans ménagement, à contretems, & sans avoir fait préceder les remedes generaux & particuliers, comme il est necessaire de le faire dans les longues obstructions des visceres, les pâles couleurs, les jaunisses, les hydropisies & autres maladies chroniques,

ou ſouvent même il faut encore ſoûtenir le bon effet des Eaux par l'uſage de quelques remedes ſpecifiques , c'eſt-là le ſeul moyen d'en profiter. Car il ne faut pas croire que dans des maladies longues , compliquées ou rebelles, où l'harmonie a été renverſée ou troublée dans le ſolide & dans le liquide, où les principes du ſang ont été dérangez, où les couloirs ont été obſtrués , & où les parties ſolides ont été abreuvées d'un ſuc nourricier dépravé ; les Eaux faſſent des miracles en une ſeule fois qu'on les prend , ce ſeroit une folie de ſe le perſuader : tout ce qu'on doit attendre dans des cas de cette nature, c'eſt que les Eaux ſoulagent conſiderablement , encore faut-il

les prendre doucement & long-tems : étant connu à tout le monde que pour décrasser le linge sans le déchirer, il faut une lessive douce & continuée : ainsi je ne suis nullement surpris si l'on trouve si peu de succès dans ces sources salutaires ; on ne leur donne pas le tems de pénetrer, de dissoudre & de détremper les profondes coagulations qui se sont faites dans les parties, & on les quitte quand elles commencent à faire de bons effets : après cela on les décrie, on déclame contre le remede, on blâme les Medecins qui l'ont ordonné, quoiqu'on ne doive s'en prendre qu'à soi-même ; & quand on a bû vingt & un jour d'Eaux, on croit encore

avoir donné trop de tems à sa guérison. Est-il naturel que des corps affoiblis par la débauche ou par des maladies de longue durée, puissent prendre d'aussi fausses mesures, & ne fassent pas reflexion qu'on ne peut brusquer les Eaux sans hasarder de forcer les ressorts ou de les rompre. Pour moi qui ai été obligé par une maladie opiniâtre d'en prendre dix ou douze années, qui d'ailleurs ai eu l'honneur d'accompagner beaucoup de gens de condition dans des voyages qu'ils ont fait tant aux Eaux chaudes qu'aux Eaux froides, j'ose avancer que la seule réussite des Eaux ne dépend que de leur usage un peu plus long, ménagé & réiteré quel-

ques années de ſuite ; & ſi l'on vouloit, au lieu de ſe donner la queſtion pendant vingt & un jour, en prendre trente-cinq ou quarante jours avec beaucoup de moderation, & toute l'attention que demande chaque jour l'état d'un malade, on verroit les Eaux devenir l'ancienne Piſcine pour toutes les maladies gueriſſables : car enfin il eſt des maux dont la guériſon radicale ne ſe peut faire tout d'un coup, & il en eſt d'autres où les Eaux ſont plus dangereuſes que profitables, parce que le reſſort des parties ſe trouve trop forcé ; c'eſt à l'habile & au ſage Medecin de les diſtinguer avant que de les ordonner.

Il faut donc du moins pré-

venir l'uſage des Eaux par la ſaignée & par la purgation, ſuppoſé qu'il y ait plénitude. J'approuve même fort la maxime de ceux qui en boivent pendant deux ou trois jours quelques verres ſeulement le matin avant que de ſe purger, s'il n'y a point de bouffiſure à craindre dans les vaiſſeaux ; cela diſpoſe encore mieux les humeurs à être évacuées : après quoi la regle la plus ſûre eſt d'accoutumer l'eſtomac par le moins au volume d'Eau qu'on doit prendre, c'eſt-à-dire par trois ou quatre verres d'abord, en augmentant tous les jours d'un, juſqu'à ce qu'on ſoit parvenu à huit ou dix au plus ; encore doit-on meſurer ce que les verres contiennent, & le plus ou le

moins qu'on en doit boire ſur la force de l'eſtomac, ſans s'attacher ſcrupuleuſement tous les jours à la même quantité, parce qu'il y en a où l'eſtomac eſt en état de recevoir un volume d'Eau plus conſiderable, & d'autres où il ne l'eſt pas.

On laiſſe ordinairement un demi-quart ou un quart d'heure au plus d'intervalle entre chaque verre d'Eau; & quoique les premiers ne paſſent pas toujours auſſi promptement qu'on le voudroit, il ne faut pas laiſſer pour cela que de continuer à boire; on ne doit pas même s'étonner quand elles ſeroient lentes à paſſer dans la journée. J'ai vû bien des gens ne les rendre que la nuit, & s'en trou-

ver mieux que ceux à qui elles paſſoient plus vîte, parce qu'en ſéjournant plus longtems ; elles ſe mêlent plus intimement avec le ſang, le détrempent auſſi-bien que les ſucs qui en dépendent, & rétabliſſent par ce moyen dans les parties cette flexibilité dont nous avons tant parlé, il ſuffit donc qu'on les rende dans les vingt-quatre heures pour n'avoir nulle inquietude : je ne blâme pourtant pas ceux qui pour les rendre plus penetrantes & plus inciſives, diſſolvent dans le premier verre un gros ou deux de quelque ſel aperitif, comme le ſel vegetal, le ſel polychreſte, le tartre ſoluble, le ſel admirable de Glauber, ou le ſel d'Epſum ; cette con-

duite a toujours été obſervée, & eſt excellente à ſuivre. On doit prendre ſur cela l'avis de ſon Medecin, & ſur le choix qu'on doit faire des ſels, parmi leſquels il y en a qui déterminent par les urines, & d'autres par les ſelles.

On peut en prenant les Eaux mâcher un peu d'anis couvert, de cannelas, de coriandre, ou de conſerve de fleurs d'orange, non pas en intention de fortifier l'eſtomac; comme bien des perſonnes ſe le perſuadent, mais pour échauffer un peu la bouche, & donner plus d'envie de boire; car je ne conſeille point d'avaler toutes ces ſucrèries.

On demande s'il eſt neceſſaire de ſe promener en pre-

nant les Eaux ; s'il les faut prendre de grand matin ; si on doit s'abstenir de dormir aprés le dîné, quand elles portent à la tête ; & si les femmes doivent les interrompre dans le tems de leurs regles.

Je répondrai à cela que les personnes pleines d'obstructions & d'embarras d'entrailles, feront beaucoup mieux de faire un peu d'exercice aprés avoir bû, que de demeurer en repos ; tout le monde sçait que les mouvemens moderez du corps, contribuent aux filtrations des liqueurs, & par consequent à leur dépuration, cependant il n'est point de regle qui n'ait son exception ; il y a des personnes qui les rendent

mieux dans le lit que debout. à qui l'action & l'air font des impreſſions fâcheuſes, celles-là doivent ſe diſpenſer d'exercice; mais tant qu'on le peut faire, cela vaut beaucoup mieux.

Pour les prendre de grand matin, cela dépend du plus ou du moins de neceſſité qu'on a de dormir; je ne conſeille à perſonne de perdre l'heure de ſon ſommeil ordinaire, pourvû qu'on mette entre la fin des Eaux & le dîné, trois ou quatre heures d'intervalle; on peut ſe regler ſur cela pour ſe lever.

A l'égard du dormir aprés le dîné, comme il eſt difficile de vaincre le ſommeil, parce que les particules d'Eau qui ſont reſtées dans le ſang, &

avec lesquelles le chyle se mêle, en ralentissent le mouvement, & que d'ailleurs les parties sulphureuses des Eaux se portant à la tête, lient les esprits animaux ; je ne voudrois pas le conseiller aux personnes attaquées de vertiges, de maux de tête habituels, & de ces engagemens & obstructions d'entrailles considerables ; mais en toutes autres especes de maladies, je n'ai jamais fait de difficulté d'accorder un quart d'heure ou une demi-heure de sommeil aprés le repas, sans m'être repenti de l'avoir permis. J'ai moi-même été dans cet usage, pendant le long-tems que j'ai dit avoir été obligé de prendre des Eaux, & je proteste que je ne m'en suis jamais mal trouvé.

Il me reste à décider si les femmes doivent les interrompre dans le cours de leurs regles ; il est certain que toutes celles qui sont bien reglées, & pour le tems & pour la quantité, ne doivent jamais hazarder de continuer les Eaux pendant ce tems-là, elles doivent les interrompre ; mais pour celles qui ont souffert quelque diminution, ou qui excedent en une quantité qui ne leur est pas naturelle, elles ne doivent point en suspendre l'usage ; & c'est en cela que j'approuve fort la maniere dont s'en servent les Medecins Anglois, qui non seulement les conseillent chaudes, ou du moins défroidies dans ces circonstances, mais encore dans tous les cas où

ils craignent que la froideur de l'Eau ne ſurprenne l'eſtomac, & n'en intereſſe la diſtribution.

Je ne m'étendrai pas fort au long ſur la neceſſité du regime de vie, l'on eſt déja que trop perſuadé que c'eſt à la diette qu'on doit la plus grande partie de la gueriſon des maladies, & l'on doit être encore plus regulier à la garder, lorſque pour des maux qui intereſſent le fond de la ſanté, on eſt obligé de faire des remedes ; on doit donc être fort attentif à ne vivre que d'alimens de bon ſuc dans le tems des Eaux, & encore long-tems aprés les avoir quittées, & s'interdire tous les ragouts, toutes les cruditez, patiſſeries, fruits

cruds, & tout ce qui peut troubler les Eaux ; à éviter l'air froid, le ſerein, & les coups de Soleil. Il ne faut ni application, ni contention d'eſprit trop geſnantes & trop ſerieuſes ; point de ces jeux qui intereſſent & ſoulevent les paſſions de l'ame ; enfin il faut s'amuſer à des choſes agréables & divertiſſantes, ſupprimer les idées chagrinantes & noires,& s'en tenir pluſque dans un autre tems aux regles de la temperance. On y permet pourtant le bon vin bien mûr, pris avec moderation ; & ſi aprés les Eaux finies, c'eſt-à-dire, une heure & demie ou deux heures aprés, les malades ſe ſentoient des beſoins de prendre quelques nourritures, ils

pourroient avaler un bouillon, manger un petit potage ou une croûte, & boire un peu de vin pur ou trempé.

Comme nos Eaux dans les temperamens délicats, ont la qualité d'émouvoir le ventre, je ne parlerai point pour ceux à qui elles produiront cet effet, de purgations frequentes, je ne les conseillerai point non plus aux malades travaillez de vapeurs, & de ces irritations convulsives où elles nuisent toujours, & ne profitent que rarement; je les exclus aussi dans les cas des pertes excessives des mois & d'hemorroïdes, dans toutes les affections où le solide est attaqué, & où les oscillations sont troublées & renversées; mais autant que je les

trouve

trouve ſuſpectes dans ces diſpoſitions, autant ſont-elles neceſſaires dans celles où il y a abondance d'humeurs, qui ayant été penetrées, délayées, fondues, & remiſes en un état de fluidité par les Eaux, demandent qu'on aide à la nature à s'en défaire; & pour cela on ſe ſervira de purgatifs doux, tels que ſont la caſſe, la manne, les infuſions de ſené, de rhubarbe, ou de quelques autres appropriées à l'état des maladies, qu'on réïterera avec ſureté, par l'ordre & ſous les yeux d'un ſage & ſçavant Medecin.

Le tems de finir les Eaux étant venu, on pourra les quitter en retrogradant comme on aura commencé, ou tout d'un coup ſi on veut; car

je ne trouve aucun inconvenient, dès que l'eſtomac ne s'eſt pas accoutumé à une exceſſive dilatation, à ne pas ſuivre cette regle.

L'ordre ordinaire eſt de ſe purger en forme en les quitant, comme on a fait en les commençant, pour emporter les ſucs impurs de toute l'habitude du corps, qui peuvent avoir été ébranlez ou fondus par les Eaux. Tout le monde doit en comprendre la neceſſité, & ſurtout ceux qui dans de longues infirmitez, ont formé beaucoup d'humeurs ; car pour ceux dont les embarras ſont moins conſiderables, ou qui auront mis en œuvre pendant l'uſage des Eaux les purgatifs doux & réiterez, ils pourront abſolu-

ment s'en paſſer, ou ſe contenter du moindre purgatif, ſuppoſé qu'il y ait quelqu'indication de le donner, ce qui eſt toujours ſenſible, & qui ne doit pas ſe tirer de l'idée qu'a la plûpart du monde, qu'il faut purger à la fin des Eaux, pour évacuer ce qui en reſte dans le corps, & enlever les particules minerales qui y ſont répandues, dont l'utilité eſt plus grande qu'on ne penſe pour raffermir le reſſort des parties; ainſi bien loin de les regarder comme nuiſibles, elles y ſont profitables, & c'eſt de-là en partie d'où vient la neceſſité d'obſerver un mois après les avoir quittées, le même régime qu'on obſervoit en les prenant, parce qu'elles agiſſent encore

pendant tout ce tems-là.

Il manqueroit quelque chose à ce Chapitre ; si nous obmettions d'y parler des accidens qui surviennent dans l'usage des Eaux, dont on ne doit faire cas qu'autant qu'ils sont de longue durée ; lesquels se réduisent à des chaleurs excessives, à des vomissemens, à des gonflemens d'estomac & d'entrailles, à des devoyemens & à la fiévre.

Pour les prévenir, je le repete encore une fois, on ne sçauroit être trop circonspect sur la quantité d'Eau qu'on doit boire, parce que ce n'est point au poids seul de l'Eau qu'on est redevable de la guérison des maladies, c'est plus à leur qualité.

Ainsi quand on charie trop

abondamment, on court riſque ou d'entraîner peu de choſes, ou de trop fondre; & dans l'un ou l'autre cas, les humeurs empreintes de ſaveurs étrangeres, venant à fermenter avec les parties ſulphurées & volatiles de nos Eaux, il ſe forme ou des chaleurs, ou de la fiévre, ou des vomiſſemens, ou des gonflemens, ou des diarrhées : c'eſt pourquoi la conduite la plus ſage eſt d'aller doucement ; & ſi nonobſtant cela il ſurvient quelques-uns de ces accidens, on ne doit pas pour cela quitter les Eaux, car les chaleurs d'entrailles & les gonflemens cedent preſque toujours à l'uſage des lavemens avant que de boire les Eaux, ou à quelque doux pur-

gatif. Si au contraire les vomiſſemens ſe mettoient de la partie, on ne court aucun riſque de prendre un vomitif, qui en détachant les humeurs dont l'eſtomac ſe trouve chargé, les guérit infailliblement ; il n'y a que la fiévre & les diarrhées qui meriteroient plus d'attention, encore faudroit-il qu'elles ſe rendiſſent opiniâtres ; car ſi ce n'étoit qu'une fiévre paſſagere, quelques jours d'abſtinence d'Eau, un purgatif placé à propos & quelques rafraîchiſſemens l'emporteroient : il en ſeroit de même des dévoyemens, s'ils étoient critiques ; en ce cas ils ne devroient être regardez que comme des évacuations de l'humeur peccante & vicieu-

ſe, & être abondonnez par conſequent à la nature, au lieu que s'ils étoient les ſuites d'un relâchement des fibres & glandes inteſtinales, ils demanderoient l'uſage des aſtringens & des purgatifs faits avec le catholicon double, pendant lequel tems on ſuſpendroit les Eaux.

Enfin pour ne laiſſer rien à éclaircir, il eſt important de traiter la queſtion du tranſport des Eaux; il eſt certain & ſans contredit que les Eaux priſes ſur le lieu ſont beaucoup plus efficaces, & qu'on y trouve le benefice en entier des parties volatiles qui ſe diſſipent facilement dans leur tranſport, quoique gardées dans des bouteilles de verre bien bouchées: c'eſt l'obſer-

vation que j'en ai faite dans le commencement de ce Traité, où j'ai dit qu'en ayant gardé pendant six jours dans six bouteilles differentes en un lieu frais ; j'en avois ouvert une tous les jours, dans laquelle j'avois trouvé chaque jour de la diminution par le mélange de la noix de galle, en sorte que le sixiéme jour il n'y avoit plus de teinture. J'invite donc ceux qui ont besoin de toute la force des Eaux, d'aller sur les lieux, ou du moins de s'en approcher, parce qu'il n'y a pas dans l'Abbaye d'Abbecourt une assez grande quantité d'appartemens pour toutes les personnes qui y voudroient loger, ce qui se pourra faire par la suite ; mais en attendant,

attendant, Poiſſy & Saint-Germain ſont des Villes aſſez agréables & aſſez proches d'Abbecourt, pour y trouver tout ce qu'on peut deſirer pour la vie & l'agrément des Eaux fraîches, nouvelles & promptement tranſportées, puiſqu'il n'y a qu'une lieue de Poiſſy à Abbecourt, & deux de Saint-Germain; ainſi on eſt ſûr d'en pouvoir avoir tous les jours. Mais ſi on veut abſolument les prendre chez ſoi, & que l'état du malade le demande, il faut du moins les envoyer chercher tous les jours, ou tout au plus de deux jours l'un, dans des bouteilles de verre double, qui ſeront bouchées & cachetées par le Fontainier que M. le Premier Medecin y a établi

pour la sûreté publique ; & pour qu'on ne fût pas trompé : en tout cas il est aisé de la reconnoître par son goût de fer rouillé, & par l'épreuve de la noix de galles rapée ; avec laquelle elle doit prendre la couleur d'un beau gris-de lin, qui diminue à mesure que les parties volatiles s'échapent du corps de l'Eau, dans lesquelles je fais consister presque toute leur efficacité : ce n'est pas qu'elles n'ayent encore quelque vertu après la dissipation du souphre martial ; nous avons suffisament démontré quels étoient les effets des deux principes fixes qu'elles contiennent ; mais il y a une grande difference entre des corps unis les uns avec les au-

tres, ou des corps divisez. Il est vrai que cette division ne se fait que successivement, puisqu'il faut six jours dans des bouteilles parfaitement bien bouchées, pour que les Eaux ne donnent plus de teinture ; mais on avouera que quoiqu'elles puissent produire de bons effets, ils ne sçauroient être que très-inferieurs à ceux qu'on en auroit, si on les prenoit à la source.

FIN.





